

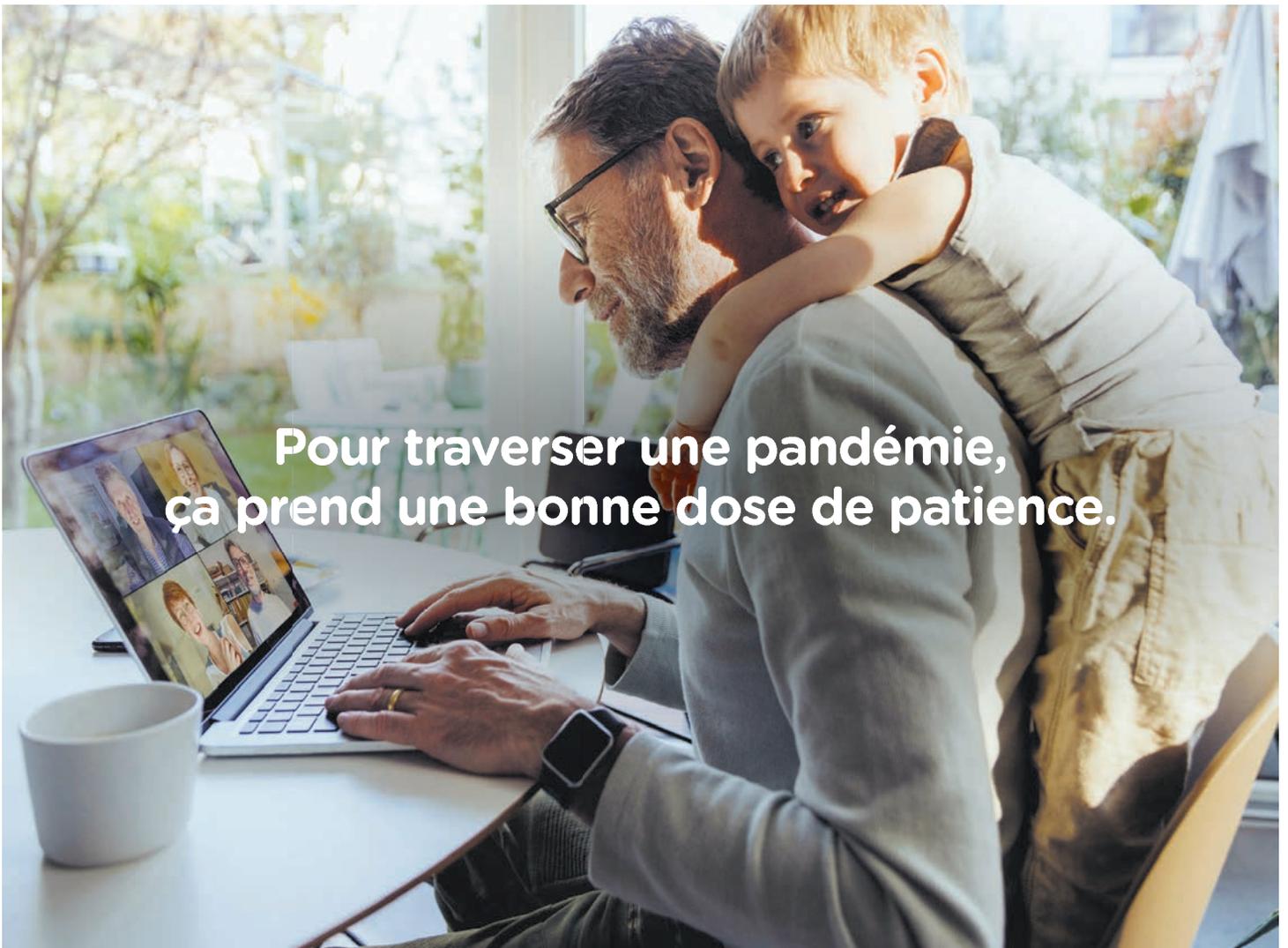
crédit photo : Marc Leblanc



Ferme Theroche
**Le défi
de la nature**

Pages 3 et 5

Marie-Pier Arpin et Alexis Théroix-Laroche
en compagnie de Marcus, 10 ans, Léonie,
9 ans, Flavie, 7 ans, et Daphné, 4 ans, sans
oublier Dex. © Photos : Daniel Rancourt



Pour traverser une pandémie,
ça prend une bonne dose de patience.



**Mais surtout,
une 2^e dose de vaccin.**

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Votre
gouvernement

Québec

Ferme Theroche

Le défi de la nature

« Des défis en agriculture, il y en a toujours. Aussi, le principal défi demeure Mère Nature. On contrôle ce qu'on peut contrôler. L'autre grand défi, c'est de trouver des temps libres pour décrocher et avoir des loisirs », confie Marie-Pier Arpin et Alexis Théroix-Laroche de la ferme Theroche.

Aux limites sud-est de Saint-Félix-de-Kingsey, presque à Kingsey Falls, Marie-Pier Arpin et Alexis Théroix-Laroche exploitent l'une des plus grosses fermes laitières de Saint-Félix, la ferme Theroche inc., avec 82 vaches en production et une centaine en relève, et 800 acres de grandes cultures (foin, soya, maïs et avoine).

Originaire de La Présentation, à proximité de Saint-Hyacinthe, Marie-Pier Arpin est détentrice d'un diplôme d'études collégiales en arts plastiques, d'un diplôme d'études professionnelles en ébénisterie et en finition de meubles de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie (ENME) de Victoriaville. Elle a rencontré Alexis Théroix-Laroche alors que celui-ci étudiait en production animale



à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe. « Mon cousin étudiait aussi à l'ITA et je l'ai accompagné à une fête où j'ai croisé Alexis », raconte-t-elle, 18 ans et quatre enfants plus tard!

Ils ont fait l'acquisition de la ferme en 2007 du père d'Alexis, Gaétan Laroche, qui lui, la tenait de son père, Laurent Laroche. Depuis, ils n'ont cessé d'apporter des nouveautés à l'établissement : construction d'une étable à taures en 2010, construction d'une étable équipée de robots en 2019. « Avec la nouvelle étable robotisée, on a vu une augmentation de la production et de la qualité du lait », indique Alexis.

Le troupeau, composé de vaches Holstein exception faite de trois vaches brunes suisses, est passé de 70 à 82 vaches

en production, et de 90 à 135 kilos de quotas.

« Nous avons modernisé plusieurs aspects du travail avec les robots. Ce sont des investissements importants, mais qui apportent une plus grande performance. Avec les trois robots de traite, les vaches se font traire autant la nuit que le jour. La ventilation a été améliorée et s'ajuste automatiquement selon les conditions météo. Les raclettes (pour évacuer fumier et litières souillées) sont automatisées et un robot veille à repousser le foin vers les mangeoires, ce qui veut dire moins de pertes. Les vaches sont plus confortables sur des litières de sable, ce qui signifie moins de maladies. Elles sont dans des logettes de plastique plutôt que de métal, entraînant moins de blessures. Moins de blessures, moins de maladies, on a beaucoup moins d'animaux réformés qu'auparavant. Tout est neuf, adapté aux nouvelles normes en vigueur », explique Alexis.

Tout est informatisé : si un pépin survient, Alexis ou Marie-Pier en sont

suite à la page 5

Sommaire

À la bibliothèque	19 à 21	Entre deux conseils	30	Paroisse Saint-Luc	15
Afeas	7	Fadoq	13	Pot-pourri et Pensées judicieuses	11
Billet doux • Ferme Theroche		Jouons un peu (Solutions p. 48)	14	Prévention service incendie	19
Le défi de la nature	3 et 5	La municipalité vous informe	26	Rebecca's Reflections	16-17
Between two committees	38	Last Session In Brief	39 to 47	Service incendie	17
Chevaliers de Colomb	9	Les réponses : Connaissez-vous Saint-Félix-de-Kingsey ? - 2021	22-23	The municipality wishes to inform you	38
Chronique Diéto-Conseil	10	Liste des annonceurs	4	Viactive	4
Chronique policière	25	MRC de Drummond	24		
Concours : La vie à Saint-Félix	11	Mot de la présidente	7		
Dernière séance en bref	27, 30 à 37				



Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

Voyez mes inscriptions à la page 55

VIACTIVE

Marthe Yaworski, RESPONSABLE /
les Dynamiques de St-Félix



Oyé! Oyé!

Bonne nouvelle : Viactive recommencera ses activités en septembre.

Inscrivez sur vos calendriers la date du mercredi 13 septembre 2021. Comme par les années passées, les rencontres se feront les lundi et mercredi de 9h30 à 10h30.

Venez vous amusez tout en vous mettant en forme, selon votre rythme (ce n'est pas une compétition).

Vos animatrices ont hâte de vous revoir.

Bienvenue à tous et à toutes.

Renseignement :
Marthe Yaworski au
819 848-2516



Liste des annonceurs

Annie Pageau OPTINOV DESING INC. 14	FADOQ 53	Mini Excavation M.B. 51
AMECQ 14, 37 et 48	Familiprix NATHALIE CLOUTIER Pharmacie 6	Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey 6, 54
Autonet Go 51	Ferme Lepage 49	Nathalie Richard AGENTE DE VOYAGE 50
Champoux Machinerie Inc. 51	Garage D Lafrance inc. 51	Patio & Terrasse 2000 51
Centre intégré USSS 24	Garage Simon Francoeur 51	Québec.ca/coronav 2, 28-29
Chevaliers de Colomb 50	Giguère & Morin Inc. 53	Resto-Cantine la B.A 50
Clinique de massothérapie, Denise Joyal 49	Gouvernement du Québec 18	Sébastien Schneeberger
Clinique vétérinaire Vétériveri 49	La Petite Chapelle St-Gérard 49	DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS 49
Comité Partage de Saint-Félix-de-Kingsey 18	LCN Inc. 53	S EAU S Pompes à Eau 50
Concours de labours à Melbourne 9	Leçons de piano 49	Tout frais dans le bec 50
Construction Luc Plante 51	Le paysan gourmand 50	Toyota Richmond 52
Cours de Pilates/Yoga/Étirements 12	Le Porc de Roy 49	Transport Douglas Beard 51
Couture Gigi 49	Les Deux L 50	Transport Yannik Mailhot inc. 51
Desjardins Caisse populaire 8, 54	Les Excavations Jacquylaine inc. 51	Valéry Coiffure 49
Épicerie St-Félix Marché Ami 50	Location Richmond 14	Vivaco 52
Espace Détente Wentworth 49	Mathieu Choquette Ébénisterie 50	Yvon Forcier AGENT IMMOBILIER INC. SUTTON ... 3 et 55
Excavation Gaston Francoeur 53	Marc Leblanc	
Excavation JN Francoeur 52	INFOGRAPHIE PHOTOGRAPHIE IMPRESSION —	
	M ^e Olivier Abinader NOTAIRE 52	

Le Félix

JOURNAL LOCAL

Journal Local Le Félix
CASE POSTALE 506
Saint-Félix-de-Kingsey, Qc J0B 2T0
Tél.: 819 848-2785

info@lefelix.ca

Veuillez recycler ce journal

Faites parvenir par la poste ou par courriel vos communiqués et votre matériel publicitaire **au plus tard ou avant le 15 du mois***, jour de tombée.

*Le journal se garde le droit publier ou non tout document reçu après la date de tombée.

Vous pouvez aussi déposer vos textes et votre paiement au bureau municipal.

DISTRIBUTION : 725 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 750 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

COMITÉ DU JOURNAL

Présidente Jocelyne Fontaine

Vice-président Daniel Rancourt

Trésorier Réal Berthiaume

Secrétaire, traductrice et
chroniqueuse Rebecca Taylor

Photographe Gisèle Chaput Bernier

Collaborateur

Jean François De Plaen

Collaboratrice

Louise Grenon

Éditeur délégué,

infographie

Marc Leblanc

Liste de prix des annonces publicitaires 2019

Format	Occasionnelles	Annuelles
Carte professionnelle	25 \$	130 \$
1/4 de page	40 \$	250 \$
1/2 page	50 \$	360 \$
Pleine page	70 \$	600 \$
1/4 page couleur	60 \$	400 \$
1/2 page couleur	120 \$	700 \$
Pleine page couleur	200 \$	1250 \$
Abonnement pour non-résident	s.o.	40 \$
Petite annonces 10 \$ (maximum de 30 mots)		

Le Journal local Le Félix est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec



Dépôt légal

Le Journal local Le Félix reçoit le soutien du ministère

Bibliothèque
et Archives
nationales



Culture
et Communications



suite de la page 3

Ferme Theroche

avertis aussitôt sur leur téléphone intelligent. « L'ouvrage est différent, c'est une nouvelle routine, plus de la régie qu'autre chose. Ça nous offre une plus grande flexibilité. C'est sûr que c'est plus relaxe... » signale Alexis. Pour Marie-Pier, cela signifie plus de disponibilités pour s'investir dans la communauté : organisation de deck-hockey pour les jeunes sans oublier l'autocueillette de citrouilles (voir encadré).



Les vaches peuvent se faire broser le museau, la tête, le dos, à volonté. Photo Daniel Rancourt

Le troupeau est composé de vaches Holstein exception faite de trois vaches brunes suisses. Photo Daniel Rancourt

Prochain objectif : acheter du quota pour emplir l'étable et faire rouler les robots au mieux de leurs capacités. « Il y a toujours de l'amélioration à apporter », concluent Alexis et Marie-Pier d'une même voix.

Auto-cueillette de citrouilles et de courges

À la suite du succès remporté lors du premier événement l'an passé, la ferme Theroche, située au 882, route Laroche à Saint-Félix-de-Kingsey, tiendra une seconde édition d'auto-cueillette de citrouilles et de courges au profit de l'école primaire de Saint-Félix-de-Kingsey au mois d'octobre.

Les dates précises de l'événement seront publiées dans la prochaine édition du *Félix*.

Info : Marie-Pier Arpin au 819 471-6594.





FIBRE OPTIQUE – MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY



Mise à jour en date du 12 août 2021

La construction du réseau va bon train pour une partie de la Municipalité mais pour une autre portion du territoire, les travaux sont arrêtés parce que certaines autorisations ne sont pas encore accordées de la part de partenaires impliqués dans ce déploiement.

Mais tout peut changer du jour au lendemain. Donc, restons optimistes.

Comme vous, nous sommes vraiment désolés de ce délai.

Nous vous tenons au courant au fur et à mesure que nous avons d'autres nouvelles.

Thérèse Francoeur *AMA*
Mairesse

Mise à jour en date du 17 juin 2021

Tous les permis de construction du réseau ont maintenant été émis par le service de l'inspection en bâtiments de la Municipalité.

Tous les travaux concernant les installations du cabinet d'équipements incluant les

génératrices, etc. sont maintenant installées sur un terrain de la Municipalité en cas de panne électrique.

Selon les dernières informations reçues de Cooptel, la construction et le branchement de 80 % du territoire de la Municipalité sera effectué en **juillet et août 2021** et les 20 % restants en septembre prochain. C'est une excellente nouvelle !

Cependant, on nous mentionne à chaque mise à jour que tout dépend toujours des autorisations de Bell et de la date du branchement du réseau par Hydro Québec.

À titre informatif -

Certains citoyens/citoyennes pourraient être contactés par Cooptel pour des situations particulières, comme par exemple, pour discuter des points suivants :

- 1) le branchement et la construction du réseau sont gratuits pour la grande majorité de la population mais des frais pourraient être

- demandés si le branchement est à plus de 75 mètres de la voie publique (2\$ du mètre);
- 2) à quelques endroits, il n'y a pas de poteau à proximité (des frais supplémentaires sont à prévoir pour les clients);
- 3) en ce qui concerne les roulottes, cabane à sucre, camp de chasse, etc., la fibre optique ne sera pas installée à ces endroits. Si une personne veut avoir le service, ces frais seront assumés par le client ou la cliente.

Pour les situations indiquées aux numéros 1 et 2, il sera peut-être possible d'obtenir une subvention pour obtenir un remboursement. Des informations vous seront données à une date ultérieure.

Lorsque de nouvelles informations seront disponibles, elles seront affichées sur le site internet de la Municipalité et dans la prochaine publication du journal local Le Félix.

Affilié à :



**UNE ÉQUIPE
À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS**

4105, rue Principale St-Cyrille-de-Wendover

Téléphone : 819 397-6066

Télécopieur : 819 397-6020

NATHALIE CLOUTIER

SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite (Détails en succursale)
- Borne photo
- Prise de photo passport et d'identité

⚡ Êtes-vous au courant? ⚡

Notre véhicule de livraison est désormais # électrique!

En participant à la « Cohorte livraison électrique » de Familiprix et Maillon Vert, nous contribuons à réduire notre empreinte sur l'environnement.

Ainsi, nous éviterons chaque année l'émission de près de 2,1 tonnes de GES, soit autant que 54 allers-retours Montréal-Québe!

Prêts à opter pour une livraison sobre en carbone?

Votre familiprix!



Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.

Voici l'adresse pour vous inscrire :

www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI-MARDI-MERCREDI : 9h À 18h30

JEUDI : 9h À 20h

VENDREDI : 9h À 18h30

SAMEDI : 10h À 17h

DIMANCHE : FERMÉ



La grande rentrée afeas

C'est le mardi 7 septembre 2021, qu'aura lieu la Grande rentrée AFEAS au Domaine William Wentworth situé au 325, Chemin de la Rivière; endroit bucolique situé près de la rivière St-François. Nathalie Gagnon, propriétaire et membre AFEAS, se fait un plaisir de nous recevoir sur ce site enchanteur.

Arrivée : 16h Visite du Domaine

Apportez vos consommations, verres et chaises de parterre.

Un repas de type boîte à lunch du traiteur local « Tout Frais dans le bec » sera servi gratuitement aux membres.

Après le repas, nous recevons M^{me} Georgette Langelier, chapelière, qui nous présentera sa collection de chapeaux d'époque de 1940 à 1966 avec leurs acces-

soires ainsi que leur histoire qui s'y rattache.

Pour celles qui le désirent, apportez une photo de vos parents ou grands - parents parés d'un chapeau, et pour mettre un peu de folie dans cette première rencontre, pourquoi ne pas porter un chapeau de votre création ou bien un de votre tendre jeunesse conservé précieusement dans le fond du placard?

Musclez vos méninges

Qu'est-ce que c'est?

Le programme « Musclez vos méninges » vise à promouvoir la vitalité intellectuelle des aînés.

Ce programme de groupe propose 10 rencontres de deux heures.

Les objectifs :

- RENSEIGNER au sujet du vieillissement intellectuel normal
- AUGMENTER le sentiment de contrôle à l'égard de son vieillissement
- ENSEIGNER des trucs concrets pour garder sa mémoire alerte
- EXPÉRIMENTER des jeux stimulants
- EXPLORER les ressources en matière d'activités stimulantes.

Ces ateliers offerts par le *Centre D'Action Bénévole* s'adressent à tous, aux femmes et aux hommes. Les cours débuteront le mardi 28 septembre au *Centre Eugène Caillé* de 9h à 11h pour se terminer le

mardi 30 novembre 2021. Un maximum de quinze personnes est admissible.

Coût des ateliers : 50\$/personne

Notez qu'un cartable d'activités est remis à chacun des participants.

Information : Jocelyne Fontaine
(819) 848-2785

Courriel : joyde52@hotmail.com

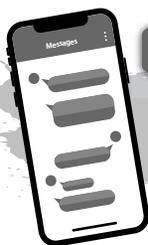


ATELIERS DE TRICOT

Des ateliers de tricot débuteront le lundi 27 septembre pour se terminer le 6 décembre au Carrefour St-Félix à la salle Claude-Francoeur de 13h à 16h. Ces ateliers sont offerts à TOUS et TOUTES. Pas besoin de savoir tricoter comme un(e) expert(e), les débutants(es) sont les bienvenus(es).

Information et réservation : Gisèle Laroche Bernier
(819) 848-1016

Courriel : giselelaroche@live.ca



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur messenger**

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partager sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle!



Réseau Internet amélioré à Sainte-Brigitte-des-Saults - la Caisse est fière d'y avoir contribué !



Le 12 août, Cooptel nous annonçait que les travaux de déploiement étaient terminés à 90 %, ils prévoient avoir complété le 10 % restant cet automne. Cooptel est maintenant prêt à offrir les branchements aux membres pour l'accès Internet, la télévision et la téléphonie.

Nous tenons à remercier également la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond pour cette aide généreuse. Sans cette aide, le projet tant attendu par les citoyens et des entreprises de Sainte-Brigitte-des-Saults n'aurait pu être réalisable.

Source : Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

Une façon plus simple pour se connecter à AccèsD et AccèsD Affaires



Vous n'avez plus besoin de votre phrase et de votre image de sécurité pour vous connecter. Entrez seulement votre identifiant et votre mot de passe.

Deux changements à retenir : votre identifiant et votre mot de passe habituels, correspondant au processus d'authentification, sont entrés sur une même page et votre phrase et votre image de sécurité sont supprimés.

Source : www.desjardins.com

Les bourses d'études de la Caisse sont de retour !

Si vous êtes aux études à temps plein au DEP, collégial ou universitaire et êtes membres de la Caisse, surveillez nos publications sur le Facebook de la Caisse www.facebook/CaisseEstdeDrummond pour avoir tous les détails. L'activité aura lieu le **vendredi 15 octobre** prochain en Facebook live, style 5 à 7 - surprises et prix !



Mot du grand chevalier

J'espère que vous avez passé un très bel été et c'est avec grand plaisir que j'entame ma quatrième année comme Grand Chevalier du conseil 7619 de Saint-Félix-de-Kingsey.

Il y aura une cérémonie d'accueil avec le nouveau rituel à Odanak, le dimanche 12 septembre, en avant-midi. Les nouveaux candidats sont attendus pour 8h30. Le conseil 7619-86 a besoin de nouveaux candidats pour cette cérémonie d'accueil.

Pour toute information, communiquez avec moi au 819 314-5572.

Le samedi 18 septembre prochain, au sous-sol de l'église St-Joseph de Drummondville, le conseil 10763 de Grantham reçoit le congrès régional des Chevaliers de Colomb de 8h à 16h.

À tous les officiers du conseil et leur épouse, l'installation des officiers se tiendra le dimanche 3 octobre 2021 à 9h à la salle des Cantons de Warwick. Afin de souligner cet événement, le tout sera suivi,

au même endroit, d'un brunch au coût de 13\$/personne.

Étant donné la réouverture des salles, je profite de l'occasion pour vous rappeler que ce sera le retour de nos réunions mensuelles qui auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois à compter du 8 septembre prochain à 19h30, à la salle Desjardins.

Au plaisir de vous revoir!

Mario Benoit
Grand Chevalier
819-314-5572



Concours de labours à Melbourne

Le 67^e Concours de labours du Val-Saint-François aura lieu le samedi 25 septembre 2021, à 9h, à la Ferme Masonrise, de Levi & Catherine Mason, 893 Chemin Ely, Melbourne, Québec, beau temps, mauvais temps!

Sous toutes réserves : bienvenue à tous ceux qui ont été entièrement vaccinés! Les masques sont obligatoires. Merci.

Infos : 819 313-2265.

Plowing Match Event in Melbourne

The 67th St Francis Valley Plowing Match will be held on Saturday, September 25th 2021, 9 a.m., at Ferme Masonrise, Levi & Catherine Mason's, 893 Chemin Ely, Melbourne, Quebec, Rain or Shine!

Without Prejudice: everyone welcome who has been fully vaccinated! Masks are mandatory. Thank you.

Info: 819 313-2265.



CHRONIQUE DIÉTO-CONSEIL

par Gisèle Laroche-Bernier
technicienne en diététique

Mêlez-vous de vos oignons !!!

L'oignon, ce légume banal, a pourtant **ses lettres de noblesse. Nous avons tous, en souvenirs, un remède ou une potion de nos grands-mères à base d'oignon qui soignait rhumes et bobos.**

Mais ces grands-mères avaient raison d'utiliser l'oignon car ce légume contient beaucoup de flavonoïdes, de puissants antioxydants.

Des études, en effet, nous révèlent que l'oignon contribuerait à réduire le taux de glucose (sucre) dans le sang et aiderait à diminuer le cholestérol et la pression sanguine.

C'est sûr qu'il faut en manger une grande quantité avant de ressentir des bénéfices immédiats mais le fait d'en incorporer de façon régulière dans notre alimentation, les oignons ont un effet positif sur notre santé.

En furetant sur l'internet, vous trouverez une quantité innombrable de recettes qui en contiennent.

Mais ce n'est pas le choix qui manque dans les variétés d'oignons.

1. Les oignons jaunes

Ce sont les oignons les plus communs. Ils ont un goût très prononcé, donc parfait

pour la cuisson, en mélange avec votre viande préférée (ou autres protéines).

2. Les oignons blancs

Ces oignons ont un goût moins prononcé que les jaunes. Ils s'utilisent autant crus que cuits. Coupés très finement, ils relèvent avec brio votre sandwich aux œufs ou votre hamburger.

3. Les oignons rouges

Ils sont moins piquants que les jaunes. Ils sont un peu plus sucrés et se prêtent très bien à vos plats froids comme les salades. Si vous les cuisez, ne soyez pas surpris, ils perdent leur belle couleur rouge. N'hésitez pas à les ajouter à vos vinaigrettes.

4. Les oignons espagnols

Ce sont, je vous l'avoue, mes oignons préférés!

Ils ont le goût le plus doux. Ils s'apprêtent bien autant crus que cuits. Si vous voulez une rondelle d'oignon à la grandeur d'un pain hamburger, le choix de cet oignon est tout à fait approprié. Notez que l'on trouve sur le marché des oignons espagnols d'assez bonne dimension.

5. Les oignons perlés

On les retrouve entiers dans des ragoûts ou marinés dans un vinaigre. Leur goût n'est pas très piquant.

Les bénéfices pour la santé sont plus effectifs quand les oignons sont mangés crus. Mais si vous avez de la difficulté à les digérer, il suffit de les faire bouillir quelques minutes et les saisir à l'eau froide après.

Comment couper un oignon sans « pleurer » ?

Couper votre oignon le plus loin possible de votre visage, de préférence debout.

Passer fréquemment les oignons sous l'eau froide pendant leur coupe.

Mettre vos oignons au frigo au moins une heure avant de les couper, ce qui diminuent les effluves irritants.

En tout dernier recours, porter des lunettes de ski. Ah! Ah!

Conservation

Plus un oignon est piquant au goût, plus il se conserve longtemps.

Les oignons jaunes peuvent se conserver dans un endroit sec et aéré de 2 à 3 mois.

Les oignons rouges, par contre, ne résistent qu'un seul mois.

Mauvaise haleine

Si votre cercle d'amis est très restreint à cause de votre consommation d'oignons, il existe un moyen de faire disparaître la mauvaise haleine en mâchant un brin de persil, un peu de menthe ou même des grains de café.

C'est la saison des récoltes de vos oignons de jardin. Prenez-en bien soin, ils sont vos amis!!!

Confit d'oignon

Ceci est une recette un peu décadente, mais qui est tellement succulente avec du fromage brie, des saltines, des croûtons de pain, du pain baguette, des pâtés ou terrines ou dans les sandwiches.

Ingrédients :

1 gros oignon espagnol tranché très finement
15 ml (1 c. à table) d'huile d'olive
45 ml (3 c. à table) de vinaigre balsamique ou de cidre
60 ml (1/4 tasse) de sirop d'érable ou de miel
60 ml (1/4 tasse) de cassonade
Sel et poivre au goût

Préparation :

Faire revenir l'oignon quelques minutes dans l'huile d'olive. Ajouter le reste des ingrédients.

Laisser mijoter à feu doux environ 45 minutes jusqu'à ce que le liquide soit absorbé.

Laisser refroidir et garder au frigo dans un contenant fermé.

Utiliser quand vous avez un goût de ciel!



Le pouvoir de la gratitude

1. Il est facile d'oublier tout ce dont la vie nous gratifie. Aucun devoir n'est plus important que de s'en souvenir.
2. Éprouver de la gratitude pour ce que nous avons est le meilleur moyen d'obtenir encore davantage.
3. Pensez à tout ce que vous avez plutôt que de vous plaindre de tous ce que vous n'avez pas.
4. « La réussite, c'est obtenir ce que l'on veut. Le bonheur, c'est apprécier ce que l'on obtient. »
5. Nourrissez votre gratitude. Elle est la base de tout ce que vous recevrez.
6. Les plus beaux petits moments du monde viennent de l'étincelle que l'on allume chez les autres en leur disant « merci ».
7. La gratitude nourrit les relations et enrichit la vie.
8. « Si la seule prière que vous dites dans toute votre vie est « merci », cela sera suffisant. »
9. Si vous appréciez les autres, vous transformez votre journée, mais vous améliorez surtout leur vie.
10. « Vous avez le choix : vous pouvez vivre comme si les miracles n'existaient pas ou vous pouvez vivre comme si toute chose était un miracle. »

– H. Jackson Brown

– Maître Eckhart

– Albert Einstein

Concours : La vie à Saint-Félix-de-Kingsey

Les membres du jury au concours d'écriture du Félix, Émilie Choquette, Christine-Sylvie Grondin et Armande Pilon, ont rendu leur verdict.

« Nous tenons à féliciter et à remercier toutes les personnes qui ont participé au concours : vous nous avez procuré de véritables moments de bonheur. Nous avons été ravies de lire les textes pour leurs qualités, leurs styles, leurs spontanés. Nous soulignons toutefois que ne pas gagner ne signifie pas ne pas avoir de talent. Nous vous encourageons toutes et tous à laisser votre talent s'exprimer en continuant à écrire et à profiter des tribunes qui vous seront offertes.

Déterminer qui serait éligible aux prix et qui aura la première, la deuxième ou la troisième place n'a pas été un jeu de hasard et n'a pas été facile. Afin d'y arriver, nous avons dû être très rigoureuses afin d'appliquer les critères établis. Mais, comme un concours signifie que des prix seront attribués, il fallait trancher.

Le suspens s'arrête ici et nous pouvons, avec plaisir, vous communiquer les résultats du concours d'écriture lancé pour souligner le 20^e anniversaire de notre journal *Le Félix*. »

Voici donc les récipiendaires des prix

1^{er} prix : *Saint-Félix-de-Kingsey*
– Jean-François Morin

2^e prix : *No Man's Land* – Naomi Beaulieu

3^e prix : *La vie à Saint-Félix-de-Kingsey* – Mégane Langlois

Mention spéciale :
La forêt des mal aimés –
Mathilde Morin

Les textes du gagnant et des gagnantes seront publiés dans le journal à compter du mois d'octobre prochain. Félicitations à tous les participants!



Merci de votre participation!

Cours de Super Workout et Cours de Pilates/Yoga/Étirements

Session du 29 septembre au 10 novembre 2021

Le cours de Super Workout (45 min.) vous offre la chance de travailler votre cardiovasculaire, votre masse musculaire et le raffermissement du corps à l'aide d'un step et de poids .

Le cours de Pilates\Yoga\Étirements est un cours qui sera dans une ambiance de relaxation (45 min.)

Quand?

Super Workout: 18h30 à 19h15

Pilates/Yoga/Étirements: 19h20 à 20h05

Où?

Salle Eugène-Caillé, Saint-Félix-de-Kingsey

Prix: 1 cours **56\$** (Taxes In.)
2 cours **101\$** (Taxes In.)

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, veuillez contacter Nathalie Gagnon par cellulaire ou par texto au (819) 679-9960.

Reprise des activités



REPRISE

DES ACTIVITÉS

Quel plaisir d'annoncer la reprise des activités du Club FADOQ Saint-Félix-de-Kingsey! Par contre, l'activité du 24 septembre prochain sera réservée aux membres. À cause de la COVID, le nombre de présences est limité à 50. De plus, une confirmation de votre présence est nécessaire auprès de Jocelyn Cusson au 819 848-2089 au plus tard le 17 septembre.

Les membres sont invités à une soirée qui se déroulera ainsi :

Le vendredi 24 septembre 2021 à la salle Eugène-Caillé :

À 17h30 – Un souper boîte à lunch servi gratuitement. On vous demande d'apporter vos consommations et vos verres.

À 19h – L'assemblée générale annuelle

À 19h30 – Les jeux du vendredi

À 20h – Un tirage moitié-moitié

Les consignes sanitaires à suivre sont les suivantes : masques, places fixes avec distanciation de 1 mètre pendant toute la soirée.

VOICI LA CONVOCATION OFFICIELLE DES MEMBRES À L'AGA

DATE : le vendredi 24 septembre 2021

LIEU : Centre Eugène-Caillé

HEURE : 19 h

Le conseil d'administration du Club FADOQ Saint-Félix-de-Kingsey a le plaisir d'inviter ses membres à son assemblée générale annuelle. L'ordre du jour

de cette assemblée comprend la présentation et l'adoption du rapport d'activités 2020-2021, la lecture du rapport financier de l'année ainsi qu'un rapport au 31 août 2020, la nomination d'une personne responsable de la vérification des états financiers du club pour l'année 2021-2022 et l'élection des membres du conseil d'administration. Quatre membres sur sept ont terminé leur mandat et demanderont à l'assemblée d'être élus pour un mandat de deux ans. Les trois autres membres du conseil désirent terminer la deuxième année de leur mandat. La présentation des rapports se fera virtuellement, il n'y aura pas de copies papier. On vous rappelle que le nombre de personnes admis dans la salle est de 50.

Pétanque et babette

Le terrain de pétanque situé au Parc-en-ciel vous attend. Il est possible de jouer à la pétanque tout en respectant les règles sanitaires. Les joueurs intéressés n'ont qu'à se présenter les lundis et mercredis au Parc-en-Ciel pour 18h30. Les membres du Club vous y attendent jusqu'à la fin du mois de septembre. Bonne fin de saison!



Jeux du vendredi

Si tout va comme nous le souhaitons tous, les jeux du vendredi reprendront régulièrement à partir du 1er octobre à 19h au centre Eugène-Caillé. Le centre a été réservé pour permettre de jouer au baseball poche, à la babette et à différents jeux de cartes tels que souhaités par les joueurs. Les jeux du vendredi sont ouverts à tous. Espérons que d'ici le début d'octobre les règles sanitaires seront assouplies.



Osez... Bougez...



Viactive

Viactive reprend ses rencontres hebdomadaires, veuillez vous référer au communiqué de Marthe Yaworski, dans ce journal, pour de plus amples informations.

Remerciements

Le Club FADOQ Saint-Félix-de-Kingsey remercie la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond ainsi que le député Monsieur Sébastien Schneeberger pour leur aide financière qui permet la réalisation de ses activités.

Renouvelez votre carte FADOQ

Ce concours « On gagne à être fidèle » est organisé par le Réseau FADOQ. Vous êtes inscrit au concours automatiquement si vous renouvelez votre carte de membre d'ici le 31 décembre 2021.

À gagner : un chèque-cadeau de 100\$ à l'épicerie de votre choix (4 tirages par mois).

Pour accéder aux règlements du concours allez sur www.fadoq.ca.

Vous recevrez par la poste, le mois précédent l'échéance, une invitation à renouveler votre carte de membre du Réseau FADOQ. Répondez et vous serez inscrit au concours.

Bonne chance!





Le chat

- 1-Autrefois, c'est le nom que l'on donnait au raton laveur :
C _ _ _ s _ _ _ _ _
- 2-Ce chat équivaut au chien bâtard : C _ _ _ de g _ _ _ _ _
- 3-Il est lié aux superstitions : C _ _ _ n _ _ _
- 4-Expression signifiant lorsqu'on a été victime d'un phénomène, on devient plus prudent, voire trop défiant face à un danger du même type :
C _ _ _ é _ _ _ _ _ c _ _ _ _ _ l'e _ _ _ f _ _ _ _ _
- 5-Le synonyme de ce poisson possédant plusieurs paires de moustache autour de la bouche, est «silure» : P _ _ _ _ _ -c _ _ _ _
- 6-C'est une plante provoquant un effet euphorisant ou excitant sur certains félins, notamment les chats : H _ _ _ _ à c _ _ _
- 7-Sentiment de se fondre dans l'Obscurité, voire de cacher son «étrangeté» et sa singularité :
La n _ _ _ t _ _ _ les c _ _ _ _ s _ _ _ g _ _ _
- 8-Expression signifiant de ne pas s'entendre, se chamailler tout le temps : É _ _ _ c _ _ _ _ c _ _ _ _ et c _ _ _
- 9-Lorsque les enfants échappent à la surveillance des adultes :
Q _ _ _ le c _ _ _ e _ _ p _ _ _ _ les s _ _ _ _ _ d _ _ _ _ _
- 10-Qui signifie : «Il n'y a personne» : l _ _ n' _ a p _ _ un c _ _ _
- 11-Qui signifie : «Ce n'est pas grave» :
l _ _ n' _ a p _ _ de q _ _ _ f _ _ _ _ _ un c _ _ _



12-Qui signifie : «Une histoire ancienne qui pourrait nous causer du tort» : N _ r _ _ _ _ _ _ _ _ p _ _ le c _ _ _ q _ _ d _ _ _

13-Ne pas avoir peur d'appeler les choses par leur nom :
A _ _ _ _ _ un c _ _ _ un c _ _ _

14-Être enrôlé : A _ _ _ un c _ _ _ d _ _ _ la g _ _ _

15-Abandonner une réflexion :
D _ _ _ _ sa l _ _ _ _ au c _ _ _

16-Laisser des espoirs à une personne que l'on a vaincue d'avance :
J _ _ _ au c _ _ _ et à la s _ _ _ _ _

17-C'est une municipalité située dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au Québec : C _ _ - C _ _ _

Les chiens ont des maîtres,
les chats ont des serveurs!!
Dave Barry

8	3						4
1		6		9			8
		9		7	2		3
2	8		6	1			
	6	3		2		8	9
				8	4		7
6			1	3		9	
	9			5		6	4
	2						5
							8

Annie Pageau
designer d'intérieur
OPTINOV DESIGN INC.

PLANS
DÉCORATION
DESIGN DE MOBILIER
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
résidentiel et commercial

annie.pageau@optinov.com
anniepageau.com
819-478-0877

LOCATION RICHMOND INC.
(OUTILS-TOOLS)
Location remorque
Remplissage de propane
Livraison

363 Craig, Richmond,
Québec, J0B 2H0

location-richmond@hotmail.com
819 644-0080



Baptisés et envoyés...

Bien le bonjour!

J'espère que vous vous portez bien et que les vôtres sont en forme également. Nous retrouvons tranquillement nos occupations habituelles et nous reprenons un rythme de vie qui assure une certaine stabilité au jour le jour. L'automne s'installe et les feuilles se colorent. Pussions-nous dans notre vécu intérieur, savoir relire les dernières semaines d'été pour y recueillir les événements qui nous ont fait du bien, les rencontres qui nous ont interpellés, les beautés que nous avons contemplées, etc. La reconnaissance est cet élan du cœur nous permettant de nous tourner vers le Créateur afin de le remercier pour tout ce qui nous est donné de vivre dans la gratitude.

Comme paroisse, nous avons repris pas mal toutes nos activités au cœur de nos quatre communautés locales. Nous devons continuer de porter le masque de procédure lors de nos déplacements à l'intérieur de nos bâtiments et de garder une certaine distanciation physique. Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas encore quels seront les impacts du passport vaccinal pour les lieux de culte. Je vous invite à consulter fréquemment la page Facebook de notre paroisse pour y suivre les informations. Nous serons bientôt en **campagne de financement annuel** par la dîme et la CGA. Merci pour votre soutien et votre générosité afin que nous puissions continuer de cheminer ensemble.

L'équipe pastorale est de retour au travail depuis quelques semaines déjà.

Nous allons bientôt venir vous informer au cours des célébrations de fin de semaine, puisque nous prévoyons des rencontres de communauté locale cet automne. Notre Unité pastorale se constitue de neuf communautés locales et nous considérons que le GPS (groupes de cheminement des familles dans la foi) occupe une place particulière dans notre vécu paroissial. Je vous invite à porter dans votre prière ces deux orientations qui soutiennent nos engagements et nos objectifs : **ACCOMPAGNER la vie des personnes (individus, couples, familles, groupes) sur le chemin d'humanisation que propose l'Évangile; ACCOMPAGNER nos communautés de foi dans le passage missionnaire de l'Église.**

Messes de septembre et d'octobre

**Suivez les communiqués pour les journées de la Culture : 11 et 12 septembre 2021
Il y aura des activités à l'église St-Joachim et St-Cyrille.**

Notre bureau paroissial est toujours ouvert du lundi au jeudi entre 9h et 11h30, merci aux bénévoles présentes.

Messes : septembre

Samedi 16h30 église St-Cyrille

Dimanche 9h église St-Joachim

Dimanche 11h centre communautaire St-Lucien

Messe sur semaine le mercredi 9h à St-Cyrille

Messes : octobre

Samedi 16h30 église St-Cyrille

Dimanche 9h église St-Cyrille

Dimanche 11h église St-Félix

Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille 819-397-2344.

Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur vous bénisse... Jean-Luc Blanchette, ptre



Découvrez Danville en vous promenant

La ville de Danville, au Québec, n'est qu'à une courte distance en voiture de Saint-Félix-de-Kingsey et la ville a lancé un nouveau projet en juillet dernier. Les Balados de Danville offrent l'occasion de découvrir la riche histoire de la ville, qui remonte à des centaines d'années.

Je vous invite à visiter la ville de Danville et à découvrir ses anecdotes pleines d'histoire, de culture, de cuisine et d'architecture. Pour ce faire, il vous suffit d'avoir

un téléphone avec service internet afin de pouvoir accéder au site

<https://baladosdanville.com>. Il y a vingt-deux courts clips audios chacun sur un endroit différent de Danville. Les balados sont narrés par Daniel Pitre.

Les histoires ont été décomposées en quatre sentiers pédestres : Grove, du Carmel, Daniel-Johnson et Water. Chacun de ces balados vous donnera l'occasion d'apprendre des faits surprenants sur les églises, les banques, les entreprises et les

maisons de Danville. Il y a même quelques célébrités mentionnées dans ces histoires intrigantes.

Il est recommandé de débiter chacune des balades sur la place Danville. De là, vous pourrez vous diriger dans la direction de votre choix en suivant les instructions audios. Une fois que vous avez terminé chaque circuit, vous pouvez retourner sur la place pour vous reposer un peu avant de passer à la prochaine promenade.

Cette activité peut être pratiquée à votre rythme et vous pouvez décider du nombre de promenades que vous souhaitez faire dans une journée. Chaque visite dure environ une demi-heure, donc un total de deux heures si vous voulez toutes les découvrir. Il peut avoir lieu à tout moment de l'année, vous permettant de visiter Danville et de profiter de sa beauté en toutes saisons.

Non seulement ces balados vous permettent d'explorer le passé de Danville, mais vous pouvez également profiter de son présent en visitant ses nombreux commerces dont des galeries d'art et des restaurants. L'étang Burbank est également une attraction fort populaire.

Si vous aimez les arts, vous pourriez envisager de visiter Danville le week-end du 3 au 6 septembre pour le Symposium des arts. Ce serait également un moment passionnant pour errer dans la ville et découvrir les histoires que chacun des balados a à offrir.

J'espère que vous apprécierez les balados et la découverte de Danville. Je tiens à remercier tout particulièrement Isabelle Lodge de m'avoir signalé les balados de Danville.

Sources d'images: Balados Danville

BALADOS HISTORIQUES
de Danville

Écouter et apprendre
SUR DANVILLE

22 BALADOS HISTORIQUES SUR LES MAISONS PATRIMONIALES DE DANVILLE, AVEC L'HISTORIEN DANIEL PITRE.

baladosdanville.com



Discover Danville by taking a walk

The town of Danville, Quebec is only a short drive from St-Felix-de-Kingsey and the town launched a new project this past July. The Balados de Danville is a chance to discover the rich history of the town, which dates back hundreds of years.

I would like to invite you to visit the town of Danville and discover its stories which are filled with history, culture, cuisine, and architecture. To do this, you just need to have a phone with internet service so that you can access the website

<https://baladosdanville.com>. There are twenty-two short audio clips each about a different place in Danville. The balados are narrated by Daniel Pitre.

The stories have been broken down into four walking paths: Grove, du Carmel, Daniel-Johnson, and Water. Each of these balados will give you the opportunity to learn some surprising facts about churches, banks, other businesses, and houses in Danville. There are even a few celebrities mentioned in these intriguing stories.

It is recommended to start each of the walks in the Danville Square. From there you'll be able to head in the direction of your choice following the audio prompts. After you've completed each circuit, you can return to the square for a chance to rest a bit before going onto the next walk.

This activity can be done at your own pace, and you can decide how many of the walks you want to do in a day. Each tour takes about half an hour, so a total of two hours if you want to experience them all. It can take place at any time of the year, giving you an opportunity to visit Danville and enjoy its beauty in all seasons.

Not only do these balados allow you to explore Danville's past, but you can also enjoy its present by visiting its

many businesses including art galleries and restaurants. Burbank Pond is also a popular attraction.

If you love the arts, you might consider visiting Danville on the weekend of September 3rd to 6th for the Arts Symposium. This would also be an exciting time to wander the town and discover the stories that each of the balados has to offer.

I hope you enjoy the balados and discovering Danville. I'd like to say a special thank you to Isabelle Lodge for speaking to me about Danville's balados.

Image Sources: Balados Danville

D Point de départ
Le carré

<p>Circuit Grove</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Carré de Danville 2. Les banques 3. Église United Church 4. Maison Isaac-Stockwell 5. Ancienne église adventiste 6. Maison GF-Cleveland 7. Maison McCracken 	<p>Circuit Water</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ancienne banque CIBC 2. Maison Victor-Roux 3. Maison Crown 4. Usine James-Boutelle 5. Auberge Jeffery
<p>Circuit du Carmel</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Usine de tannerie Goodhue 2. Saint-Augustine et Temps des cerises 3. Manoir Cleveland 4. Espace du Carmel 5. Maison McCallum 	<p>Circuit Daniel-Johnson</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mante du Carré 2. Ancien Hôtel de ville 3. Maison Barnard 4. Paroisse Saint-Anne 5. Maison Daniel-Johnson

Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles du gouvernement du Québec

Un crédit d'impôt remboursable a été instauré afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques. Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022. L'aide financière accordée peut atteindre 5 500 \$ par habitation admissible. Elle correspond à 20 % de la partie excédant 2 500 \$ des dépenses admissibles. Ces dépenses doivent être issues de travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire si elle est habitable à l'année et généralement occupée par le propriétaire.



Pour plus d'information, consultez les pages A.18 à A.23 du Plan économique du Québec (PDF, 3,6 Mo) ainsi que la fiche d'information sur le crédit d'impôt produite par Services Québec.

Les citoyens qui souhaitent se prévaloir du crédit d'impôt doivent remplir le formulaire (PDF, 126 ko) produit par Revenu Québec.

Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles (gouv.qc.ca)

Comité Partage de Saint-Félix-de-Kingsey

Les gens de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey qui vivent présentement une période financière difficile, due à une perte d'emploi, à de la maladie ou à toute autre situation, peuvent faire une demande d'aide alimentaire en composant le numéro de téléphone **819 848-2530**.

Les responsables du comité Partage Saint-Félix :
Hélène Grondin, Andrée Côté et
Sylvie Lachapelle



photo created by freepik - www.freepik.com



BiBli & cie

VOTRE BIBLIOTHÈQUE VOUS OFFRE LE PROGRAMME BIBLIO-SANTÉ — BIEN INFORMÉ, MIEUX VIVRE

Le programme Biblio-Aidants élargit sa mission en devenant Biblio-Santé.

Il s'adresse désormais à l'ensemble des usagers du système de santé, incluant les proches aidants, afin de les guider dans leur recherche d'informations fiables sur des sujets de santé en tout genre.

Quinze cahiers thématiques nous renseignent sur les maladies et les sujets auxquels nous sommes confrontés. Chaque cahier présente :

- un répertoire des ressources ;
- des suggestions de lecture ;
- des suggestions de films, séries et émissions ;
- et comment prendre part à ses soins de santé.



Bien informé, mieux vivre.

Toute l'information qui s'y trouve a été choisie, analysée et validée par des bibliothécaires diplômés.

Les cahiers sont disponibles en ligne : bibliosante.ca.

Aînés et vieillissement	Incapacités physiques	Proches aidants
Cancer	Maladie d'Alzheimer	Santé mentale
Déficiência intellectuelle	Maladie de Parkinson	Sclérose en plaques
Deuil	Maladies du cœur	Soins de fin de vie
Diabète	Maladies pulmonaires	Troubles du spectre de l'autisme

Une sélection des documents répertoriés dans les cahiers sont disponibles à votre bibliothèque ou par le prêt entre bibliothèques : biblietcie.ca. Certains titres sont aussi disponibles en prêt numérique : biblietcie.ca/pre-numeric.

Bienvenue à tous !

L'équipe de la bibliothèque

Dernière révision : 2021-07-15

V:\6000 - GESTION RESS.

INFORMATIONNELLES\6200_GESTION_FORMULAIRES_MODELES_OK\MODELES\CENTRE_INFORMATION_CI\Promo_texte_bull_mun_bibli

o-santé.docx



ACCÈS À VOTRE DOSSIER D'USAGER

Apprenez à consulter votre dossier d'utilisateur afin d'obtenir la liste de vos prêts actifs et votre historique d'emprunts, de gérer vos réservations ou de faire le renouvellement de vos prêts.

Étape 1

ACCÉDER AU DOSSIER D'USAGER

Accédez à votre dossier d'utilisateur en vous rendant au : <https://biblietcie.ca/>

1. Cliquez sur le bouton « *Se connecter* » dans le coin droit en haut de la page.
2. Inscrivez votre numéro d'utilisateur et votre mot de passe (NIP).
3. Cliquez sur « *Ouvrir une session* ».



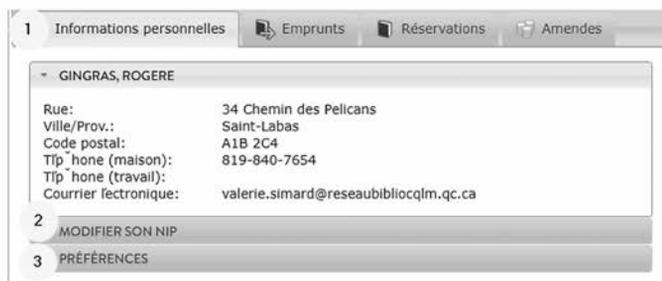
Étape 2

INFORMATIONS PERSONNELLES

Pour consulter votre dossier, cliquez sur votre nom dans le coin supérieur droit, puis cliquez sur « *Éditez votre profil* »



L'onglet qui s'affiche par défaut est l'onglet « *Informations personnelles* ». Vous pouvez y consulter vos coordonnées(1), modifier votre mot de passe (NIP) (2) et configurer certaines préférences(3).

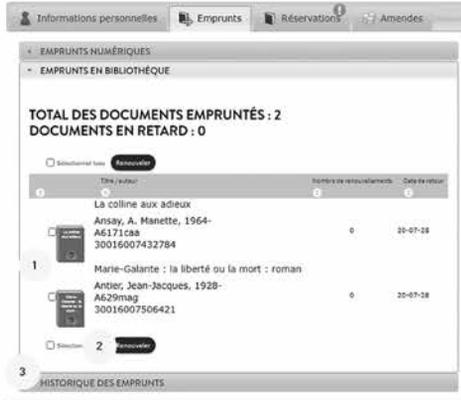




Étape 3

EMPRUNTS

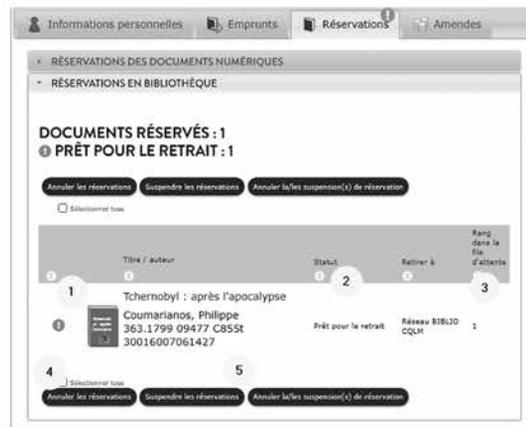
Sous l'onglet « *Emprunts* », vous pouvez consulter la liste de vos emprunts actifs (1), renouveler les emprunts effectués en bibliothèque (2) et consulter votre historique de prêts (3).



Étape 4

RÉSERVATIONS

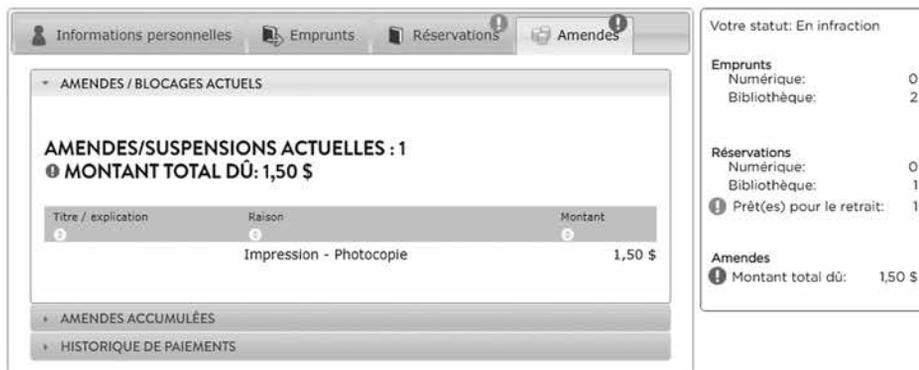
Sous l'onglet Réservations, vous pouvez consulter la liste de vos réservations (1) ainsi que leur statut (en attente, prêt pour le retrait) (2) et votre rang dans la file d'attente (3). Vous avez également la possibilité d'annuler vos réservations (4) ou de les suspendre (5) (ex. période de vacances).



Étape 5

AMENDES

Sous l'onglet « *Amendes* », vous avez accès au montant total de vos amendes inscrites à votre dossier ainsi que la raison de ces amendes (frais de retard, livre perdu, impression...).



Les réponses :

Connaissez-vous Saint-Félix-de-Kingsey? - 2021

En 2002, *Le Félix* publiait un premier questionnaire sur l'état de nos connaissances de notre municipalité. À l'occasion de ce numéro spécial soulignant nos 20 ans, *Le Félix* reprend ce concours, question de mettre à jour notre savoir et notre mémoire kingséens. Les réponses seront dans l'édition de septembre du *Félix*. Bonne chance !

1) Combien de chemins, routes et rues existe-t-il officiellement dans la municipalité ?

- A) 59
- B) 83
- C) 115
- D) 137
- E) 152

RÉPONSE : **115**

2) Combien y a-t-il de kilomètres de chemins, routes et rues à St-Félix ?

- A) 100
- B) 112
- C) 125
- D) 155
- E) 175

RÉPONSE : **112 km**

3) Quel est le nom du parc de jeux pour enfants au centre du village ?

RÉPONSE : **Parc-en-ciel**

4) Lesquelles des installations suivantes retrouve-t-on au parc ?

- Bancs
- Filet de ballon panier
- Balançoires
- Carré de sable
- Jeu de volley-ball
- Glissade
- Barbecues
- Jeux d'eau
- Terrain de pétanque
- Abris soleil

RÉPONSE : **Toutes les réponses sont bonnes.**

5) Combien de livres la bibliothèque Irène-Roy-Lebel possède-t-elle ?

RÉPONSE : Nombre de livres : **10 076**

6) Combien d'abonnés la bibliothèque Irène-Roy-Lebel compte-t-elle ?

RÉPONSE : Nombre d'abonnés : **232**

7) Depuis quelle année la station d'épuration des eaux usées existe-t-elle ?

RÉPONSE : **1994**

8) Trouvez l'intrus dans les armoiries de Saint-Félix :

- Étoile
- Gerbe de blé
- Moulin
- Lion

RÉPONSE : **Lion**

9) Combien y a-t-il d'églises sur le territoire de Saint-Félix ?

RÉPONSE : **3**

10) Combien y a-t-il de cimetières sur le territoire de la municipalité ?

RÉPONSE : **5**

11) Combien de maires et mairesses ont présidé aux conseils municipaux depuis la fondation de notre municipalité ?

RÉPONSE : **32**

12) Combien d'interventions ont-elles été faites par nos premiers répondants en 2001 ?

RÉPONSE : **40**

13) Combien d'interventions ont-elles été faites par nos premiers répondants en 2020 ?

RÉPONSE : **en raison de la mise sur pause du service en raison de**

Connaissez-vous Saint-Félix-de-Kingsey? - 2021

la pandémie de Covid-19 :
18 appels.

- 14) Combien d'heures de formation minimum les pompiers de notre service de protection incendie doivent-ils suivre chaque année ?

RÉPONSE : 36 heures de formation annuelles minimum.

- 15) Combien de véhicules le service de protection incendie compte-t-il ?

RÉPONSE : 4 véhicules

- 16) Quel est le prix d'un « Bunker » ou habit de pompier ?

RÉPONSE : 2000 \$ en moyenne, dépendant des ajouts et options.

- 17) Combien d'élèves ont-ils fréquenté l'école de Saint-Félix en 2001-2002 ?

RÉPONSE : 155

- 18) Combien d'élèves ont-ils fréquenté l'école de Saint-Félix en 2020-2021 ?

RÉPONSE : 112

- 19) Combien y a-t-il de rivières dans notre municipalité ?

RÉPONSE : 5 rivières (tronçons majeurs).

- 20) Combien y a-t-il de lacs dans notre municipalité ?

RÉPONSE : 6 lacs entourés de ses riverains et villégiateurs.

- 21) Combien y a-t-il de campings dans notre municipalité ?

RÉPONSE : 2

- 22) Combien y a-t-il de producteurs/trices agricoles dans notre municipalité ?

RÉPONSE :

(5) Acéricole / (4) Ovin / (20) Bovin / (33) Grains / (5) Maraîchers / (13) Lait / (9) Porc

TOTAL : 89

- 23) Combien y a-t-il de commerces et d'entreprises manufacturières dans notre municipalité ?

RÉPONSE : 9 industries manufacturières; 12 entreprises de transports, de communications et de services publics; 21 commerces et entreprises de services; et 3 entreprises culturelles, récréatives et de loisirs.

- 24) Quelle est la population de Saint-Félix-de-Kingsey au 1^{er} janvier 2021 ?

- A) 1303 personnes
- B) 1404
- C) 1505
- D) 1606
- E) 1707

RÉPONSE : 1505 personnes

- 25) Quelle est la valeur de la richesse foncière de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ?

- A) 1 974 040 \$
- B) 19 740 400 \$
- C) 197 404 000 \$
- D) 497 404 000 \$
- E) 974 404 000 \$

RÉPONSE : 197 404 000 \$

- 26) Quel est le nom du mont au centre du village portant la croix lumineuse ?

RÉPONSE : Le mont Saint-Félix.



Encombrants : de plus en plus de services à votre disposition pour éviter l'enfouissement et pour favoriser le réemploi

Les collectes d'encombrants ont encore leur utilité, mais elles sont rarement la meilleure option d'un point de vue environnemental. La raison est simple : tout ce qui est ramassé lors de ces collectes prend directement la route de l'enfouissement. Dans bien des cas, ce qu'on y dépose mérite mieux!

Alors que de nombreux déménagements se préparent et que des collectes d'encombrants sont prévues dans plusieurs municipalités au cours des prochaines semaines, la MRC de Drummond et la Ville de Drummondville tiennent à vous informer des diverses solutions de rechange à votre disposition et à vous rappeler les restrictions qui s'appliquent lors des collectes.

Appareils réfrigérants et matériel électronique interdits

Tout d'abord, en raison de la nouvelle réglementation provinciale sur les halocarbures, les appareils réfrigérants

(réfrigérateurs, congélateurs, thermopompes, climatiseurs, distributeurs d'eau, etc.) ne sont plus acceptés lors des collectes d'encombrants. Ces appareils, lorsque mal gérés, contribuent de façon notable aux émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement du Québec travaille à la mise en place d'un réseau pour la prise en charge de ces appareils. Pour l'instant, des commerces spécialisés dans le réemploi peuvent les reprendre.

Les appareils électroniques et informatiques (téléviseurs, systèmes audio, téléphones, ordinateurs, consoles de jeux, etc.) font également partie des objets exclus des collectes. Les fameux « Serpuariens » ont peut-être fait leur temps dans votre foyer, mais plusieurs de leurs composantes, dont certaines sont toxiques, doivent être récupérées et traitées de façon sécuritaire. Les points de dépôt pour s'en départir sont très nombreux (lesserpuariens.com).

Résidus de CRD

Règle générale, les municipalités n'autorisent pas les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) dans les gros rebus. Ces matériaux peuvent très souvent être transformés ou réemployés; il est donc préférable de les acheminer à l'écocentre, à l'exception des résidus contenant de l'amiante.

Résidus domestiques dangereux

Il est important de savoir que les résidus domestiques dangereux (peinture, solvants, produits de nettoyage, huiles usées, pesticides, pneus, batteries de véhicules moteurs, piles, bonbonnes de gaz propane, etc.) ne sont pas acceptés lors des collectes d'encombrants en raison des risques qu'ils comportent. Certains de ceux-ci, comme la peinture et les pneus, peuvent être rapportés dans de multiples points de dépôt et l'écocentre accepte tous les types de résidus dangereux qui découlent d'un usage domestique.



Rappel des règles de circulation en véhicules hors route

La Sûreté du Québec désire rappeler les lois et règlements en vigueur aux utilisateurs de véhicules hors route.

Circulation interdite sur les chemins publics

Il est interdit de circuler sur les chemins publics, sauf dans de rares exceptions prévues par la loi. Le conducteur d'un véhicule hors route peut traverser un chemin public ou y circuler seulement si une signalisation routière permet de le faire et qu'il est détenteur d'un permis de conduire. Les conducteurs qui circulent sur les chemins publics hors du cadre de ces exceptions s'exposent à une amende de 350 \$.

Circulation interdite sur les propriétés privées

Rappelons que la Loi sur les véhicules hors route prévoit que les utilisateurs de ces véhicules ne peuvent circuler sur des propriétés privées sans autorisation préalable des propriétaires. De plus, l'utilisation des terrains privés à des fins récréatives génère parfois des plaintes de

bruits et nuit à la quiétude du voisinage. La Sûreté du Québec demande aux amateurs de véhicules hors route de ne pas circuler sur les propriétés privées sans autorisation, sans quoi ils s'exposent à une amende de 350 \$.

Infractions fréquentes - rappel

- Tout conducteur de véhicule hors route doit être âgé d'au moins 16 ans. À défaut, l'amende est de 450 \$.
- Tout conducteur de véhicule hors route âgé de 16 ans ou 17 ans doit obligatoirement être titulaire d'un certificat d'aptitudes délivré par la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ). À défaut, l'amende est de 450 \$.
- Un conducteur de véhicule tout-terrain (motos, motoquads et autoquads), qui circule sans casque conforme est passible d'une amende de 350 \$.

De plus, avoir en sa possession les documents du droit de passage annuel est

obligatoire pour circuler en sentier. Ne pas avoir ce droit d'accès, vous expose à amende de 350 \$ ainsi qu'à une expulsion et à la possibilité de remorquage du véhicule. Les agents de sentiers peuvent exiger l'achat sur le champ au coût de 500 \$ de ce droit de passage.

Soulignons également que les policiers interviendront s'ils constatent des infractions reliées à des comportements représentant un risque pour la sécurité, telles que la conduite imprudente, la conduite avec la capacité affaiblie par l'alcool ou la drogue, la vitesse, l'inattention et le non-respect de la signalisation notamment aux croisements des chemins publics.

Pour plus d'information et pour connaître les endroits où il est possible de circuler en véhicule hors route, la Sûreté du Québec invite le public à visiter le site Internet de la Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ) au www.fqcq.qc.ca ou sur le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au www.saaq.gouv.qc.ca.

Poursuite de la lutte contre la production illégale de cannabis

Dans le cadre du programme ACCÈS Cannabis, la Sûreté du Québec rappelle la poursuite de ses efforts dans la lutte contre la production illégale du cannabis. Malgré la légalisation de cette drogue, sa production, tant personnelle que destinée au trafic, demeure illégale.

Les citoyens sont donc invités à demeurer à l'affût concernant les signes indiquant la présence possible d'une production de cannabis, notamment :

- Des allées et venues inhabituelles de voitures ou d'autres véhicules inconnus;

- La présence de véhicules sans conducteur stationnés près des champs ou en secteurs forestiers;
- La découverte de sentiers battus inhabituels sur les terres;
- Un va-et-vient de personnes inconnues dans les champs ou les boisés à compter du mois de mai;
- La présence de repères visuels comme des rubans de couleur accrochés aux arbres.

Rappelons que dans le cadre du programme ACCÈS Cannabis, la Sûreté du Québec veille quotidiennement à lutter contre la contrebande de cannabis à

toutes les étapes de l'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

Au cours des prochaines semaines, les policiers effectueront des vigies et seront particulièrement à l'affût des comportements suspects, notamment en milieu rural, afin de détecter des plantations de cannabis.

À cet effet, les citoyens peuvent transmettre toute information relative à la production ou au trafic de marijuana de manière confidentielle en communiquant avec la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.



RAPPEL SUR LES BRANCHES, BROUSSAILLES ET L'HERBE

Le règlement no 517-3, article 14, stipule qu'il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain de laisser pousser sur ce terrain, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes.

Pour l'application et le respect du présent article, la tonte du gazon doit obligatoirement être effectuée au moins quatre fois l'an, avant le premier jour de chacun des mois suivants : juin, juillet, août et septembre.

Prenez note qu'il est interdit d'y laisser des ferrailles, déchets, papiers, bouteilles vides ou substances nauséabondes.

Soyons fiers de l'apparence de votre municipalité !

MRC DE DRUMMOND

Vous avez peut-être remarqué les techniciens en évaluation de la MRC de Drummond. Plusieurs raisons peuvent motiver l'inspection d'une propriété :

- des travaux ont été réalisés à la suite de l'octroi d'un permis de construction;
- la propriété a été vendue : dans les mois qui suivent la transaction, l'évaluateur doit s'assurer que la description de l'immeuble apparaissant à ses dossiers correspond bien à l'immeuble vendu.

C'est pourquoi le libre accès à votre propriété est important : le représentant de l'évaluateur municipal doit pouvoir la visiter, l'examiner et vous poser quelques questions pour compléter votre dossier.

Voici le nom des techniciens en évaluation de la MRC de Drummond :

- Luc Letendre (Hyundai Ionic grise);
- Kaven Ouellet (Toyota Camry blanche);
- Karen Courteau (Scion IM blanche);
- Maude Marcoux (Honda Civic noire);
- Alexandre Gagnon (Volkswagen Golf bleue);
- Tristan Leblanc (Toyota Yaris blanche);
- Raphaëlle Laplante-Houle (Kia Spectra bleue pâle).

Lorsqu'il se présentera à vous, le technicien sera muni d'une pièce d'identité. Si vous êtes absent lors de sa visite, il laissera une carte vous invitant à prendre un rendez-vous.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez noter que les bureaux municipaux et la bibliothèque seront fermés le lundi 6 septembre 2021 en raison de la Fête du Travail. Bon congé!

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

La date du troisième versement des taxes municipales est le 30 septembre 2021.

Si vous faites vos paiements par internet, par le biais de la Caisse Desjardins, veuillez vérifier que votre numéro de référence soit bien retranscrit. Il s'agit du numéro de

matricule complet (ex. : 1234 56 7890 0 000 0001) qui se retrouve sur les coupons en bas du compte de taxation.

Vous pouvez aussi payer directement au bureau municipal, par chèque ou en argent comptant ou en déposant un chèque dans la boîte aux lettres à droite de la porte d'entrée.

N'oubliez pas de joindre le coupon en bas de votre compte de taxation à votre paiement.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 7 septembre et le lundi 4 octobre 2021, à 19 h 30, à la salle Desjardins, située au 6115 A, rue Principale.

BACS À DÉCHETS ET DE RECYCLAGE

Comment placer son bac

Afin de faciliter le ramassage des bacs par notre fournisseur, les bacs à déchets ou de recyclage doivent être placés vis-à-vis votre entrée les roues vers la résidence. En aucun cas vous ne devez mettre vos bacs sur l'accotement (dans la rue). La vignette du bac noir doit être visible de la rue.

Comment placer son bac



FERMÉ
Congé férié



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur messenger**

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partager sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle !





SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaudra.

Le Conseil de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey siège en séance ordinaire ce 5 juillet 2021, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint Félix-de-Kingsey. Les mesures sanitaires en vigueur doivent être respectées par toutes les personnes présentes.

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur préside cette séance et les conseillers suivants sont présents ainsi que madame la conseillère, tous formant quorum :

M. Éric Provencher - siège no 1

M. Douglas Beard - siège no 2

M. Simon Lauzière - siège no 3

M. Christian Girardin - siège no 4

Mme Suzanne Dandurand - siège no 5

M. Jean-François De Plaen - siège no 6

Le conseiller Douglas Beard arrive à 19 h 55 avant l'adoption des règlements et le conseiller Christian Girardin arrive à 20 h 06 avant l'avis de motion du projet de règlement 596-3.

Assiste également à la séance:

M^{me} Manon Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, agissant à titre de secrétaire de la séance.

COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La mairesse, madame Thérèse Francoeur, annonce la correspondance reçue:

- Demande d'appui au projet "Escouade numérique" de Partance - programme fédéral Initiative canadienne pour les collectivités en santé

Le Conseil est en faveur du projet Escouade numérique de Partance.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR JUIN 2021.

Séance du conseil du 5 juillet 2021	
Revenus	73 352,88 \$
Taxes 2019	1 832,63 \$
Taxes 2020	2 445,67 \$
Taxes 2021	30 587,15 \$
Revenus d'intérêts	1 038,49 \$
Subvention partage TVQ	12 150,00 \$
Ristourne	643,69 \$
Mutations immobilières	4 605,15 \$
Entraide incendie	4 531,42 \$
Permis et dérogation	1 020,00 \$
Billets d'infraction	471,50 \$
Revenus - Camp de jour	13 440,00 \$
Location de salles	175,00 \$
Revenus divers	412,18 \$
Dépenses	112 982,10 \$
Rémunération régulière	15 247,69 \$
Rémunération incendie	7 446,94 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	29 713,15 \$
Factures à payer	60 574,32 \$

EXERCICE DU DROIT DE VÉTO DE LA MAIRESSE À L'ÉGARD DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 158-06-2021 ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021 - VOTE PAR CORRESPONDANCE – ÉLECTEURS NON-DOMICILIÉS

Madame Thérèse Francoeur, mairesse, a exercé son droit de veto prévu à l'article 142 du Code municipal.

Il y a un manque actuellement de personnel à l'administration pour s'occuper des différentes tâches de cette nouvelle option offerte aux citoyens/citoyennes.

Cette disposition de la Loi prévoit, dans un tel cas, que la décision doit être à nouveau soumise, à la prochaine séance du conseil,

ou, après avis, à une séance extraordinaire, pour reconsidération par celui-ci.

La résolution portant le numéro 158-06-2021 est abrogée.

EXERCICE DU DROIT DE VÉTO DE LA MAIRESSE À L'ÉGARD DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 159-06-2021 ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021 - VOTE PAR CORRESPONDANCE – ÉLECTEURS 70 ANS

Madame Thérèse Francoeur, mairesse, a exercé son droit de veto prévu à l'article 142 du Code municipal.

Il y a un manque actuellement de personnel à l'administration pour s'occuper

A close-up photograph of a mechanic with a large afro hairstyle, wearing a blue surgical mask and clear safety glasses. He is focused on working on the engine of a car with its hood open. He is wearing blue overalls and is using a long, thin metal tool. The background is slightly blurred, showing an outdoor setting with trees and a building.

**Pour traverser
une pandémie,
ça prend une
bonne dose d'endurance.**



Mais surtout, votre 2^e dose de vaccin.

L'effet combiné des deux doses assure
une meilleure protection contre la COVID-19,
pour une plus longue durée.

**Assurez-vous de recevoir
la 2^e dose de votre vaccin.**



des différentes tâches de cette nouvelle option offerte aux citoyens/citoyennes.

Cette disposition de la Loi prévoit, dans un tel cas, que la décision doit être à nouveau soumise, à la prochaine séance du conseil, ou, après avis, à une séance extraordinaire, pour reconsidération par celui-ci.

La résolution portant le numéro 159-06-2021 est abrogée.

VENTE DE GARAGE LES 7 ET 8 AOÛT 2021 - SANS PERMIS

La Municipalité autorisera la population à tenir une vente de garage sans permis, pour une fin de semaine, soit les 7 et 8 août 2021 en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

La Municipalité mettra à la disposition des citoyens le stationnement situé près du bureau de l'hôtel de ville et de la bibliothèque municipale pour la tenue de cette vente de garage.

ADOPTION - RÈGLEMENT NO 613-1 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 613

Un avis de motion du règlement numéro 613-1 portant sur la gestion contractuelle a été dûment donné par Madame Suzanne Dandurand lors de la réunion régulière du 7 juin 2021 et un projet de règlement numéro 613-1 a été présenté à cette même date.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 617 1 POUR UN EMPRUNT DE 120 000 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

L'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 7 juin 2021 par monsieur Douglas Beard et le dépôt du projet de règlement a été déposé à la séance du Conseil à cette même date.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

POLITIQUE DE LOCATION DU CENTRE EUGÈNE-CAILLÉ – POUR LES PARTICULIERS ET PERSONNES MORALES - MODIFICATIONS

Des modifications sont à apporter à la politique actuelle du Centre Eugène-Caillé pour les particuliers et les personnes morales.

La politique de location du Centre Eugène-Caillé est adoptée avec les modifications inscrites sur la version datée du 5 juillet 2021.

POLITIQUE DE LOCATION DU CARREFOUR ST-FÉLIX – POUR LES PARTICULIERS ET PERSONNES MORALES - MODIFICATIONS

Des modifications sont à apporter à la politique actuelle du Carrefour St-Félix pour les particuliers et les personnes morales.

La politique de location du Carrefour St-Félix est adoptée avec les modifications inscrites sur la version datée du 5 juillet 2021.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET - RÈGLEMENT 596-3 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 445 du Code municipal et de l'article 8 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, monsieur Éric Provencher, conseiller, donne avis de motion de l'adoption lors de la séance régulière du conseil du 5 juillet, du Règlement 596-3 relatif au traitement des élus municipaux et il présente le projet de règlement qu'il dépose.

SIGNATAIRES AUTORISÉS - VENTES DU CHEMIN PUBLIC - CHEMIN DE LA RIVIÈRE - LOT 6 227 545

Considérant la vente des parties du lot 6 227 545 (chemin de la Rivière) appartenant à la Municipalité à :

- M. Olivier Desjardins 200\$ (résolution 146-05-2021)
- Mme Thérèse Francoeur 200\$ (résolution 145-05-2021)
- M. Réal Dion 200\$ (résolution 164-06-2021)

Mesdames Manon Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe et Suzanne Dandurand, conseillère, sont mandatées au nom de la Municipalité à signer tous les documents relatifs à ces ventes.

Lesdites ventes sont faites sans garantie légale et tous les frais et documents se rattachant à la vente, notaire ou autres, sont au frais des acheteurs.

FORMATION ÉLECTIONS – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Manon Roy, à s'inscrire à la formation offerte par Infotech concernant les élections de 2021, le 31 août 2021, au coût de 245 \$ par personne, taxes en sus et que les frais d'inscription, de déplacement et de repas soient remboursés, si applicables, selon la politique en vigueur.

FORMATION BUDGET – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Manon Roy, à s'inscrire à la formation concernant le budget municipal offerte par Infotech, à l'automne (date à déterminer) au coût de 155 \$ par personne, taxes en sus ainsi qu'à d'autres formations à la suite de cette première formation, si nécessaire et que les frais d'inscription, de déplacement et de repas soient remboursés, si applicables, selon la politique en vigueur.

NOMINATIONS SIGNATAIRES – 3 RÈGLEMENTS

Afin de compléter le dossier des règlements 622, 623 et 624 que Mme Thérèse Francoeur, mairesse, ou le maire suppléant ou en cas d'impossibilité du maire suppléant, Mme Suzanne Dandurand, conseillère, et Mme Manon Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, signent tous les documents afférents à ces trois (3) règlements d'emprunt auprès du ministère des Affaires municipales et de l'institution bancaire, etc.

TRAVAUX DE RÉPARATIONS DE LA CONDUITE D'ÉGOUTS – RUE LAFOND

Des travaux de réparations sont nécessaires pour la conduite d'égouts située sur la rue Lafond.



Le Conseil autorise Excavation JNF à exécuter les travaux de réparation de la conduite d'égouts sur la rue Lafond pour un montant approximatif de 15 000 \$ et que les travaux soient supervisés par le personnel des travaux publics.

AUTORISATION DE TRANSFERT DE FOURNISSEUR - RÉFECTION ÉGOUTS - RUE PRINCIPALE

Service d'égout Capital a vendu les actifs de sa compagnie à Services Infraspéc donc un transfert de fournisseur doit être fait pour la réfection des égouts sur la rue Principale.

Services Infraspéc s'engage à exécuter les travaux de réfection des égouts sur la rue Principale selon les clauses du contrat qui avait été octroyé à Service d'égout Capital et s'engage à faire les travaux en juillet 2021 ou début août 2021.

Le Conseil autorise le transfert de la réfection des égouts sur la rue Principale à la compagnie Services Infraspéc.

DEMANDE DE TRAVAUX - CONVENTION/DON - ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DESCÔTEAUX

L'Association des propriétaires du Domaine Descôteaux désire se dissoudre et céder les fonds restants à la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey avec certaines conditions.

Cette donation est faite à la condition expresse que la Municipalité s'engage à investir la somme d'argent ici donnée afin d'entretenir les voies privées du domaine Descôteaux.

La Municipalité devra également, dans la mesure du possible, réaliser les travaux énumérés à la liste remis par l'Association.

Mme Manon Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, et Mme Thérèse Francoeur, mairesse sont autorisées à signer tous les documents relatifs à cette donation.

ADJUDICATION CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – CAMPAGNE

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe a reçu deux offres de service, et ce, dans les délais prescrits.

Le Conseil retient l'offre de Excavation Gaston Francoeur Inc. au coût de:

pour 2021-2022:	217 889,91 \$
plus taxes	
pour 2022-2023:	217 889,91 \$
plus taxes	
pour 2023-2024:	217 889,91 \$
plus taxes	

selon les termes et conditions indiqués au « Cahier de charges – Déneigement campagne – 2021-2024 ».

ADJUDICATION CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – ZONE C VILLAGE

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe a reçu trois offres de service, et ce, dans les délais prescrits.

Le Conseil retient l'offre de Excavation J. Noël Francoeur au coût de:

pour 2021-2022:	18 999,99\$
plus taxes	
pour 2022-2023:	20 000,01\$
plus taxes	
pour 2023-2024:	21 000,00\$
plus taxes	

selon les termes et conditions indiqués au « Cahier de charges – Déneigement « Zone C - village - 2021-2024 ».

ADJUDICATION CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – STATIONNEMENTS

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe a reçu deux offres de service, et ce, dans les délais prescrits.

Le Conseil retient l'offre de Excavation J. Noël Francoeur au coût de:

pour 2021-2022:	12 000\$ plus taxes
pour 2022-2023:	13 000\$ plus taxes
pour 2023-2024:	14 000\$ plus taxes

selon les termes et conditions indiqués au « Cahier de charges – Déneigement stationnements – 2021-2024 ».

ATTRIBUTION DE CONTRAT - TRAVAUX DE PELOUSE - PARC-EN-CIEL

Le Conseil retient la soumission de Christian Fréchette, paysagiste, pour des travaux de pelouse qui couvriront les portions de terrain entourant les espaces de jeux et pique-nique ainsi que la portion vers l'église, sur 4300 pieds carrés, au coût de 3 580 \$ plus taxes (arrosage non-inclus).

EMBAUCHE - AIDE-VOIRIE TEMPORAIRE - M. RÉJEAN LEBEAU

Le conseil municipal embauche M. Réjean Lebeau comme aide-voirie temporaire.

1^{ER} APPUI - COMITÉ VIVRE SANS MINE

Les articles 65 et 235 de la loi sur les mines prévoient qu'un titulaire de claims ne peut accéder, ni effectuer des travaux d'exploration minière sur un terrain privé ou public municipal sans le consentement du propriétaire dudit terrain.

De multiples municipalités québécoises se sont opposées à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire et ont même requis l'imposition d'un moratoire sur ces activités minières.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey s'objecte à un développement minier à l'intérieur de son territoire.

2^E APPUI - COMITÉ VIVRE SANS MINE

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite appuyer le comité citoyen Vivre sans mine.

Considérant le besoin du comité citoyen de déposer des demandes de subventions auprès d'organismes subventionnaires afin de financer leurs activités, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey appuie les demandes de financement externe du comité citoyen Vivre sans mine.

ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NO 547-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 547

La Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et il s'agit de permettre de régulariser l'usage industriel sur l'entièreté du lot.



L'usage industriel n'est pas autorisé sur la partie de terrain concernée (parties des lots 5 740 469 et 5 740 471 donnant sur la rue Principale), car cette partie de terrain est située dans la zone commerciale C- et qu'il s'agit actuellement d'un terrain appartenant à la compagnie Excavation Gaston Francoeur et que le terrain sert d'entrée de cour par la rue Principale pour la compagnie.

Un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil tenue le 7 juin 2021 et un premier projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire de ce Conseil tenue le même jour.

Le Conseil adopte le second projet de règlement No 547-13.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 740 660 DU CADASTRE DE QUÉBEC - MATRICULE 0374 95 7259 - RUE THERRIEN

Le règlement de zonage 547, article 4 régissant les normes d'implantations de bâtiments principaux.

La demande vise à rendre conforme un futur agrandissement d'un bâtiment principal existant (salon et chambre à l'étage, abri d'auto et patio ouvert à l'étage).

La demande de dérogation est jugée mineure par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accorde la demande de dérogation mineure, pour la propriété sur le lot 5 740 660, rue Therrien.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 740 649 DU CADASTRE DE QUÉBEC - MATRICULE 0664- 41-4629 - CHEMIN KINGSEY TOWNLINÉ

Le règlement de zonage 547, article 4 régis les normes d'implantations de bâtiments principaux.

La demande vise à rendre conforme une future galerie abritée en façade de 1,8 m x 6,1 m et ainsi faire ressortir des droits acquis d'un bâtiment principal patrimonial.

La demande de dérogation est jugée mineure par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accorde la demande de dérogation mineure telle que présentée, pour la propriété située au 129, Chemin Kingsey Townline considérant ainsi la nouvelle marge avant de 5,85 m comme partie intégrante du bâtiment principal et conforme.

APPUI MUNICIPAL POUR L'INSTALLATION D'UNE TOUR DE COMMUNICATIONS SITUÉE AU CADASTRE 5 741 516

Xplornet s'est entendue avec M. Peter Reid concernant le lot 5 741 516 sur le 2e Rang pour la construction d'une tour de type autoportante de 45 mètres sur son terrain.

Dans le cadre de cette procédure, un avis favorable relatif à l'emplacement proposé pour l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion sur le territoire municipal est requis.

Le terrain choisi étant en zone agricole, il doit passer par une demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

La Municipalité n'a reçu aucune information concernant ce projet pouvant l'aider dans son processus de prise de décision.

La Municipalité est défavorable au projet d'implantation d'un système d'antenne(s) de radiocommunications et de radiodiffusion, soumis par Xplornet, et projeté sur le lot 5 741 516.

APPUI MUNICIPAL POUR L'INSTALLATION D'UNE TOUR DE COMMUNICATIONS SITUÉE AU 1000, CH. DES BOULEAUX

Xplornet s'est entendue avec le propriétaire du lot 5 739 043 à l'adresse 1000, chemin des Bouleaux pour la construction d'une tour de type autoportante de 45 mètres sur son terrain.

Dans le cadre de cette procédure, un avis favorable relatif à l'emplacement proposé pour l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion sur le territoire municipal est requis.

Le terrain choisi étant en zone agricole, il doit passer par une demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

La Municipalité n'a reçu aucune information concernant ce projet pouvant l'aider dans son processus de prise de décision.

La Municipalité est défavorable au projet d'implantation d'un système d'antenne(s) de radiocommunications et de radiodiffusion, soumis par Xplornet, et projeté sur le lot 5 739 043.

CCU - NOMINATION - MEMBRE DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME - SIÈGE NO 3

Le mandat du membre au siège no 3 se termine le 30 juin 2021 et le mandat peut être renouvelé tel que le prévoit l'article 2 du règlement no 537-3.

Le conseil accepte, pour une période de deux ans et se terminant le 30 juin 2023, la candidature de monsieur Stéphane Bélisle au siège no 3.

OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNELS EN URBANISME - MISE À JOUR ET CODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

La codification et les règlements d'urbanisme doivent être mis à jour.

Le Conseil autorise l'embauche de monsieur Marc-Antoine Côté, urbaniste pour effectuer le mandat de la codification et la mise à jour des règlements d'urbanisme au coût de 1 520 \$ plus taxes.

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 518-2 CONCERNANT LES PARCS, SENTIERS, PISTES CYCLABLES, DE SKI DE FOND ET AUTRES LIEUX À L'USAGE DU PUBLIC

Le présent règlement abroge et remplace le règlement no 518 et 518-1.

Un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance de ce conseil du 7 juin 2021 conformément à l'article 445 du Code municipal et un projet de règlement a été présenté au conseil et qu'il y a eu communication de l'objet et de la portée du règlement conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la même séance.

Le présent règlement portant le numéro 518-2 est adopté.



KIOSQUE FRIANDISES ET BREUVAGES NON ALCOOLISÉS -LOCATION

La Municipalité a lancé une invitation sur les médias sociaux afin d'obtenir une offre de services pour le kiosque de friandises et de breuvages non alcoolisés.

La Municipalité accepte l'offre de services reçue de Ève et Nelly Francoeur moyennant la somme de 50 \$ payable à l'attribution du contrat de location.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 2 août 2021.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h 48.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaut.

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey siège en séance ordinaire ce 7 juin 2021, à 19 h 30, par voie de visioconférence et par téléphone, en huis clos selon l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020. Aussi, l'intégralité de la réunion sera enregistrée et diffusée sur notre le site WEB de la Municipalité : www.saintfelixdekingsey.ca

Les questions des citoyens et citoyennes peuvent nous être acheminées par courrier électronique à l'adresse suivante : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca ou par téléphone au 819 848-2321 poste 111.

Sont présents à cette visioconférence et téléphonique :

Monsieur le maire suppléant, Simon Lauzière, préside cette séance en téléphonie et en visioconférence.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- M. Éric Provencher - siège no 1
présence en visioconférence
- M. Douglas Beard - siège no 2
présence en visioconférence
- M. Christian Girardin - siège no 4
présence en visioconférence
- Mme Suzanne Dandurand - siège no 5
présence en visioconférence
- M. Jean-François De Plaen - siège no 6
présence téléphonique

Est absente :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR MAI 2021

Revenus	830 878,98 \$
Taxes 2019	366,82 \$
Taxes 2020	18 837,49 \$
Taxes 2021	280 515,60 \$
Crédits agricoles	498 392,86 \$
Subvention PPA-CE (aide à la voirie locale)	25 000,00 \$
Vente ancien chemin municipal	400,00 \$
Rabais assurances municipales	114,98 \$
Entraide incendie	4 531,42 \$
Permis et dérogation	970,00 \$
Billets infraction SQ	67,50 \$
Revenus d'intérêts	1 178,56 \$
Revenus divers	503,75 \$
Dépenses	212 840,45 \$
Rémunération régulière	19 949,00 \$
Rémunération incendie	8 948,97 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	30 916,21 \$
Factures à payer	153 026,27 \$

Assiste également à la séance, par visioconférence :

Mme Manon Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, agissant à titre de secrétaire de la séance.

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 622 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 99 500 \$ ET UN EMPRUNT DE 99 500 \$ POUR PROCÉDER AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN TRONÇON DU RÉSEAU D'ÉGOUT

L'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil

tenu le 3 mai 2021 et le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 623 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 376 250 \$ ET UN EMPRUNT DE 376 250 \$ POUR EFFECTUER DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

L'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 mai 2021 et le projet de règlement a été déposé à cette même séance.



Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 624 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 147 043 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS DU NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC

L'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 mai 2021 et le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

Ce règlement est adopté conformément au deuxième alinéa à l'article 1061.1 du Code municipal du Québec.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET - RÈGLEMENT NO 613-1 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 613

Mme Suzanne Dandurand a donné avis de motion, lequel sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 613-1 portant sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 613 et dépose le projet du règlement numéro 613-1.

ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021 - VOTE PAR CORRESPONDANCE - ÉLECTEURS NON-DOMICILIÉS

En vertu des dispositions de l'article 582.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée.

En vertu des dispositions de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, une résolution doit être prise au plus tard le 1er juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale.

Le Conseil autorise l'utilisation du vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire

comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021 - VOTE PAR CORRESPONDANCE – ÉLECTEURS 70 ANS

Considérant que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19.

En vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tel que modifié par l'article 40 du Règlement du DGE, la Municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande.

Le Conseil autorise toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin de voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO 617 1 POUR UN EMPRUNT DE 120 000 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

M. Douglas Beard donne avis de motion, lequel sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 617-1 pour un emprunt de 120 000 \$ et dépose le projet du règlement numéro 617-1 intitulé Règlement pour un emprunt de 120 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

RÉAJUSTEMENT DE SALAIRE - M. MICHEL MOORE, AIDE-VOIRIE

Considérant le départ du directeur des travaux publics et les tâches accrues pour M. Michel

Moore, aide-voirie, une hausse salariale temporaire est accordée à M. Michel Moore jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur/chef d'équipe des travaux de voirie.

Ce salaire est accordé de façon exceptionnelle et ne crée aucun précédent pour le futur. Le salaire de M. Moore sera révisé à l'embauche du nouveau directeur/chef d'équipe des travaux publics.

DEMANDE CITOYEN – ACCOTEMENT PAVÉ ROUTE 255

Considérant la demande d'appui de M. David Leclair, du 783, 7e Rang à Saint-Félix-de-Kingsey et que le Conseil municipal est d'avis que la route provinciale 255 est très dangereuse pour la circulation à bicyclette, le Conseil municipal appuie la demande de M. David Leclair et demande au ministère des Transports de planifier à court terme un aménagement sur la route 255 entre le 7e Rang et la rue de l'Église permettant la circulation à bicyclette et ce, en toute sécurité.

AFFICHAGE DU POSTE D'AIDE-VOIRIE SAISONNIER

Considérant le surcroît de travail à la voirie et qu'il y a lieu de solliciter de l'aide à l'occasion et qu'une aide sera nécessaire pour différents travaux de voirie, tel que la coupe du gazon, etc., selon les besoins de la Municipalité, le Conseil autorise l'affichage du poste d'aide-voirie saisonnier.

IMPLANTATION – MAISON SUR LA RUE LEBEL - RÉSOLUTION 142-05-2021 ABROGÉE

Considérant la demande d'un citoyen de raccorder sa future nouvelle résidence au réseau d'égout sur la rue Lebel, qu'une demande avait été formulée en 2014 et que la construction n'a pas eu lieu et que les coûts de raccordement ont augmenté depuis ce temps, le Conseil répond favorablement à la demande du citoyen et ainsi autorise les travaux à faire pour effectuer le raccordement de la future résidence au réseau d'égout municipal au coût approximatif de 15 000 \$ et que ce prix soit fixé pour un (1) an à compter de la date des présentes. Qu'il soit chargé au citoyen le coût réel des travaux, si



ce coût est moindre et qu'en cas de dépassement du montant de 15 000 \$ la Municipalité absorbe seule ce dépassement.

Un montant de 1 200 \$ sera également demandé au citoyen pour le raccordement au réseau d'égout de la rue Lebel à sa nouvelle maison, tel que stipulé dans le règlement numéro 575 et que ce prix est fixé pour un (1) an à compter de la date des présentes et que les travaux de raccordement au réseau d'égout ne soient effectués que lorsque le demandeur débutera les travaux relatifs aux fondations de sa maison et que ces travaux de fondation seront terminés.

Que la résolution 142-05-2021 soit abrogée.

DEMANDE D'ACHAT - ANCIEN CHEMIN LOCALISÉ SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY - VENTE À RÉAL DION

Des demandes ont été déposées pour l'acquisition d'un ancien chemin désaffecté sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et que ledit chemin n'est plus utilisé par la Municipalité et par ses contribuables.

Une demande a été déposée par M. Réal Dion pour l'achat d'une partie de l'ancien chemin, soit celle qui morcelle son terrain, située entre les lots 5 740 634 et 5 740 637; terrain portant le matricule 0272-32-5643 et qu'afin d'obtenir un titre clair et non équivoque, le demandeur devra entreprendre, à ses frais, les démarches juridiques nécessaires, afin de devenir propriétaire de la partie du chemin du lot 6 227 545 qui morcelle son terrain.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey vend à M. Réal Dion, pour la somme de 200 \$, soit le prix de l'évaluation divisé par trois, une partie de l'ancien chemin localisé sur le Chemin de la Rivière, comme défini sur le plan présenté, et que ladite vente soit faite sans garantie légale et que tous les frais et documents se rattachant à la vente, notaire ou autres, soient au frais de l'acheteur.

CCU-NOMINATION DE MEMBRES DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME

Le mandat de certains membres se termine le 30 juin 2021 et le mandat peut être

RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

CENTRE DE RÉCUPÉRATION 2021				
MOIS	2020	2021		↑ ↓
JANVIER	16,43	11,03	-5,40	↓
FÉVRIER	9,98	11,04	1,06	↑
MARS	11,49	11,05	-0,44	↓
AVRIL	10,98	11,58	0,60	↑
MAI	11,19			
JUIN	10,88			
JUILLET	17,09			
AOÛT	11,30			
SEPTEMBRE	10,75			
OCTOBRE	11,73			
NOVEMBRE	11,18			
DÉCEMBRE	16,48			
TOTAL	149,48			
SITE D'ENFOUISSEMENT 2021				
MOIS	2020	2021		↑ ↓
JANVIER	37,78	36,71	-1,07	↓
FÉVRIER	31,97	37,49	5,52	↑
MARS	33,79	51,61	17,82	↑
AVRIL	46,65	42,78	-3,87	↓
MAI	78,18			
JUIN	43,13			
JUILLET	43,08			
AOÛT	44,79			
SEPTEMBRE	62,24			
OCTOBRE	68,37			
NOVEMBRE	40,40			
DÉCEMBRE	35,90			
TOTAL	566,28			

renouvelé tel que le prévoit l'article 2 du règlement no 537-3.

Le conseil accepte, pour une période de deux ans et se terminant le 30 juin 2023, les candidatures de monsieur Jérémie Bourgeois au siège no 5 et de monsieur Richard Goodfellow au siège no 6.

Le Conseil affiche une annonce sur ses différentes plateformes pour combler le poste no 3 laissé vacant au comité consultatif d'urbanisme (CCU).



AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 547

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Éric Provencher à l'effet qu'un règlement modifiant le règlement de zonage 547 afin d'agrandir la zone I-3 à même une partie de la zone C 6 pour conférer une partie des lots 5 740 469 et 5 740 471 une vocation industrielle plutôt que commerciale et ainsi permettre de régulariser la vocation industrielle à l'entièreté du lot déjà industriel sera adopté à une séance ultérieure.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NO 547-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 547

La Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'il s'agit de permettre de régulariser l'usage industriel sur l'entièreté du lot.

Considérant que l'usage industriel n'est pas autorisé sur la partie de terrain concernée (parties des lots 5 740 469 et 5 740 471 donnant sur la rue Principale), car cette partie de terrain est située dans la zone commerciale C 6 et qu'il s'agit actuellement d'un terrain appartenant à la compagnie Excavation Gaston Francoeur et que le terrain sert d'entrée de cour par la rue Principale pour la compagnie et que le zonage actuel confère à la presque totalité du terrain de la compagnie Excavation Gaston Francoeur, une vocation industrielle (zone I-3), et qu'il y a lieu de reconnaître la partie restante (lots 5 740 469 et 5 740 471) par la même vocation.

Un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil tenue le 7 juin 2021.

Le Conseil adopte le premier projet de règlement No 547-13.

CPTAQ — AMENDEMENT À LA DEMANDE POUR ALIÉNATION — MATRICULE 0976-32-5634

La CPTAQ propose de corriger la résolution 054-02-2019 modifiant la superficie demandée en autorisation (dossiers impliqués : 424473 et 423158) et que de chaque côté de la propriété en droits acquis, les requérants revendiquent une portion de 994,9 m²(ouest),

une portion de 1 379,5 m²(est) et finalement une portion de 1 000,3 m² (sud) pour recréer une superficie totale de 6 100,3 m².

Cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur et respecte les objectifs du plan d'urbanisme et ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est favorable et informe la CPTAQ que la demande d'aliénation corrigée de l'entreprise 9277-5709 Québec Inc., représentée par Me Manon Adam de firme AJC Notaires, est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

EMBAUCHE - MONITRICES ET AIDE-MONITRICE AU CAMP DE JOUR 2021

Le Conseil autorise l'embauche de Micha Evans et Janie Blouin à titre de monitrices au taux horaire de 14,50 \$/heure pour l'année 2021 et Makayla Nantel à titre d'aide-monitrice au taux horaire de 13,50 \$/heure pour l'année 2021.

APPROBATION - ACTIVITÉS - CAMP DE JOUR

Le Conseil approuve les activités présentées par Mme Annie Provencher, coordonnatrice, prévues pour le camp de jour 2021.

APPROBATION BUDGET - CAMP DE JOUR

Le Conseil approuve le budget de 3 725 \$ présenté par Mme Annie Provencher, coordonnatrice pour les activités pour le camp de jour 2021.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO 518-2 CONCERNANT LES PARCS, SENTIERS, PISTES CYCLABLES, DE SKI DE FOND ET AUTRES LIEUX À L'USAGE DU PUBLIC

Mme Suzanne Dandurand donne avis de motion, lequel sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 518-2 concernant les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres lieux à l'usage du public et dépose le projet du règlement numéro 518-2 intitulé Règlement concernant les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres lieux à l'usage du public.

Conformément à l'article 445 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe mentionne que le règlement a pour objet d'effectuer certaines modifications aux règlements existants 518 et 518-1 concernant les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres lieux à l'usage du public et abroge les règlements 518 et 518-1.

DEMANDE D'OFFRE DE SERVICE POUR LA CABANE À BONBONS

La Municipalité est passée du palier orange au palier jaune le 7 juin 2021 et en zone jaune, les contacts ou rapprochements de courte durée et peu fréquents sont permis lors d'activités sportives et que les cours de groupe à l'intérieur sont permis avec un maximum de 12 personnes d'une adresse différente, en plus d'une personne responsable de la supervision et du respect des mesures sanitaires.

Le Conseil autorise l'affichage de la demande d'offre de service pour l'opération de la cabane à bonbons, été 2021.

ACHAT D'UN AMPLIFICATEUR - TERRAIN DE BALLE

L'achat d'un amplificateur est requis au terrain de balle et considérant que cette dépense, d'approximativement 300 \$ avant taxes, a déjà été prévu au budget de 2021, le Conseil autorise le conseiller, M. Éric Provencher, à procéder à l'achat d'un amplificateur, d'une valeur approximative de 300 \$ avant taxes et que la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à en faire le paiement.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 5 juillet 2021.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance par visioconférence et par téléphonie est levée à 21 h 40.



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2021

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaudra.

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey siège en séance extraordinaire ce 28 juin 2021, à 19 h, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey. Les mesures sanitaires en vigueur doivent être respectées par toutes les personnes présentes.

Sont présents à cette séance :

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- M. Éric Provencher - siège no 1
- M. Douglas Beard - siège no 2
- M. Simon Lauzière - siège no 3
- M. Christian Girardin - siège no 4
- Mme Suzanne Dandurand - siège no 5

M. Jean-François De Plaen- siège no 6

Assiste également à la séance :

Mme Manon Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, agissant à titre de secrétaire de la séance.

PROGRAMMATION VERSION NO 2 – MODIFICATION À LA PROGRAMMATION INITIALE NO 1 TECQ 2019 - 2023

Le Conseil a adopté la résolution no 345-11-2019 concernant l’approbation de la programmation de la taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a décidé de financer elle-même les travaux de la priorité 3 qui avaient été indiqués dans la version no 1 de la programmation initiale de 2019 et réalisera des travaux d’asphaltage et de rechargement sur la route Cassin, de priorité 4, évalués à 120 000 \$.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dépose auprès du MAMOT la programmation

version no 2, modifiant ainsi la programmation initiale, relativement au Programme de la taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ), en y retirant les travaux de chemisage des conduites d’égout et en y ajoutant les travaux d’asphaltage et de rechargement du chemin Cassin, au même montant et sans modifier le montant total approuvé de la programmation de 978 959 \$.

PROGRAMMATION VERSION NO 3 – MODIFICATION À LA PROGRAMMATION INITIALE NO 1 TECQ 2019 - 2023

Le Conseil a adopté la résolution no 345-11-2019 concernant l’approbation de la programmation de la taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu une subvention du programme AIRRL pour les travaux d’asphaltage et de rechargement sur le chemin du Plateau.

Ces travaux étaient indiqués dans la programmation initiale version no 1 de la TECQ approuvée le 20 décembre 2019, dans le dossier 1149005, et qu’il y a lieu de retirer le nom du chemin du Plateau des travaux de priorité 3 et de le remplacer par le 8e rang.

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dépose auprès du MAMOT la programmation version no 3, modifiant ainsi la programmation relativement au Programme de la taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ), en y retirant le nom du chemin du Plateau et en y ajoutant le 8e rang, sans modifier le montant total de la programmation de 978 959 \$.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 30.

VOUS VOULEZ ÊTRE REMARQUÉ ?

86%

Des lecteurs apprécient les publicités sur les services offerts.

92% en région, 73% à Montréal.*



Démarquez-vous avec les médias écrits communautaires

* Information extraite du rapport de recherche présentant les données recueillies lors d'un sondage effectué entre le 23 janvier et le 28 février 2018 par la firme Advanis Jolicoeur pour le compte de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

THE MUNICIPALITY WISHES TO INFORM YOU

www.saintfelixdekingsey.ca



REMINDER ON BRUSH AND WEEDS!

By-law 517-3, article 14, stipulates that it is forbidden for any owner, tenant, or occupant of land to leave branches, or allow brush or weeds to grow on this land.

For the application and compliance with this article, lawn mowing must be carried out at least four times a year, before the first day of each of the following months: June, July, August, and September.

Please note that it is forbidden to leave scrap metal, garbage, paper, empty bottles, or foul-smelling substances lying around.

Let's be proud of the appearance of your municipality!

MRC OF DRUMMONDVILLE

You may have noticed the evaluation technicians from the Drummondville MRC. There are several reasons for inspecting a property:

- work has been carried out following the granting of a building permit;
- the property has been sold: in the months following the transaction, the appraiser must ensure that the description of the building appearing in his records corresponds to the immovable sold.

This is why free access to your property is important: the representative of the

municipal assessor must be able to visit it, examine it and ask you a few questions to complete your file.

Here are the names of the technicians from the MRC of Drummondville:

- Luc Letendre (Hyundai Ionic pale gray);
- Kaven Ouellet (Toyota Camry white);
- Karen Courteau (Scion IM white);
- Maude Marcoux (Honda Civic black);
- Alexandre Gagnon (Volkswagen Golf blue);
- Tristan Leblanc (Toyota Yaris white);
- Raphaëlle Laplante-Houle (Kia Spectra pale blue).

When the technician reports to you, he/she will have a piece of identification. If you are absent during the visit, he/she will leave a card inviting you to make an appointment.

MUNICIPAL OFFICES CLOSED

Please note that the municipal offices and library will be closed on Monday, September 6th for Labour Day.

FERMÉ
Congé férié

PAYMENT OF MUNICIPAL TAXES

The date of the third municipal tax payment is September 30, 2021.

If you make your payments online, through the Caisse Desjardins, please check that your reference number is correctly transcribed. This is the full registration number (eg: 1234 56 7890 0 000 0001) which can be found on the coupons at the bottom of the tax account.

You can also pay directly at the municipal office, by check or cash, or by depositing a check in the mailbox to the right of the front door.

Do not forget to attach the coupon at the bottom of your tax account with your payment.

NEXT MUNICIPAL COUNCIL MEETING

Tuesday, September 7th and Monday, October 4th 7:30PM at salle Desjardins, situated at 6115-A, rue Principale.

GARBAGE AND RECYCLING BINS

How to place them

In order to facilitate the collection of bins by our supplier, the waste or recycling bins must be placed opposite your entrance with the wheels towards the residence. Under no circumstances should you put your bins on the shoulder (in the street). The black bin sticker must be visible from the street.

Comment placer son bac



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur messenger**

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partagerons sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle !





REGULAR COUNCIL MEETING FROM JULY 5, 2021

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

The Council of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey is in regular session on July 5, 2021, at 7:30 p.m., in Salle Desjardins located at 6115 A, rue Principale, Saint Félix-de-Kingsey. The sanitary measures in force must be observed by all present.

Madam Mayor, Thérèse Francoeur chairs this meeting, and the following councillors are present as all forming a quorum:

Mr. Éric Provencher – seat number 1

Mr. Douglas Beard – seat number 2

Mr. Simon Lauzière – seat number 3

Mr. Christian Girardin – seat number 4

Ms. Suzanne Dandurand -
seat number 5

Mr. Jean-François De Plaen –
seat number 6

Councillor Douglas Beard arrives at 7:55 p.m. before the adoption of the by-laws and Councillor Christian Girardin arrives at 8:06 p.m. before the notice of motion for draft by-law 596-3.

Also attending the session:

Ms. Manon Roy, director general and assistant secretary-treasurer, acting as secretary of the meeting.

PRESS RELEASES AND CORRESPONDENCE

The mayor, Mrs. Thérèse Francoeur, announces the correspondence received:

- Request for support for Partance's "Digital Squad" project - federal program Canadian Healthy Communities Initiative

The Council is in favor of the Partance digital squad project.

EXERCISE OF THE MAYOR'S RIGHT TO VÉTO IN RESPECT OF RESOLUTION NUMBER 158-06-2021 ELECTION OF NOVEMBER 7, 2021 -

PRESENTATION AND ADOPTION OF REVNUES AND EXPENSES FOR JUNE 2021

July 5, 2021, Meeting	
<u>Revenues</u>	<u>\$73 352.88</u>
Taxes 2019	\$1 832.63
Taxes 2020	\$2 445.67
Taxes 2021	\$30 587.15
Interest revenues	\$1 038.49
Subvention share QST	\$12 150.00
Discounts	\$643.69
Real estate mutations	\$4 605.15
Interaid fire service	\$4 531.42
Permits and derogations	\$1 020.00
Infraction tickets	\$471.50
Revenues – Day camp	\$13 440.00
Hall rentals	\$175.00
Miscellaneous revenues	\$412.18
<u>Expenses</u>	<u>112 982.10</u>
Regular remuneration	15 247.69
Fire remuneration	7 446.94
Incompressible invoices (already paid)	29 713.15
Invoices to pay	60 574.32

VOTE BY CORRESPONDENCE - NON-DOMICILE ELECTORS

Madame Thérèse Francoeur, mayor, exercised her right of veto provided for in article 142 of the Municipal Code.

There is currently a lack of personnel in the administration to take care of the various tasks of this new option offered to citizens.

This provision of the Law provides, in such a case, that the decision must be resubmitted to the next council meeting, or, after notice, to an extraordinary meeting, for reconsideration by the latter.

The resolution bearing number 158-06-2021 is repealed.

EXERCISE OF THE MAYOR'S RIGHT TO VÉTO IN RESPECT OF RESOLUTION NUMBER 159-06-2021 ELECTION OF NOVEMBER 7, 2021 -

VOTE BY CORRESPONDENCE - ELECTORS 70 YEARS OLD

Madame Thérèse Francoeur, mayor, exercised her right of veto provided for in article 142 of the Municipal Code.

There is currently a lack of personnel in the administration to take care of the various tasks of this new option offered to citizens.

This provision of the Law provides, in such a case, that the decision must be resubmitted to the next council meeting, or, after notice, to an extraordinary meeting, for reconsideration by the latter.

The resolution bearing number 159-06-2021 is repealed.



GARAGE SALE ON AUGUST 7 AND 8, 2021 - WITHOUT PERMITS

The Municipality will authorize the population to hold a garage sale without a permit, for a weekend, that is to say August 7 and 8, 2021 while respecting the sanitary measures in force.

The Municipality will provide citizens with the parking lot located near the town hall office and the municipal library for the holding of this garage sale.

ADOPTION - BY-LAW NO.613-1 CONCERNING CONTRACT MANAGEMENT AND REPEALING BY-LAW NO.613

A notice of motion for by-law number 613-1 relating to contractual management was duly given by Mrs. Suzanne Dandurand at the regular meeting of June 7, 2021, and a draft by-law number 613-1 was presented on this same date.

These regulations come into force in accordance with the law.

ADOPTION - BY-LAW NUMBER 617 1 FOR A LOAN OF \$ 120,000 IN ORDER TO FINANCE THE SUBSIDY FROM THE MINISTRY OF MUNICIPAL AFFAIRS AND HOUSING GRANTED UNDER THE GASOLINE TAX AND CONTRIBUTION OF QUÉBEC (TECQ) PROGRAM 2019-2023

The notice of motion was duly given at the Council meeting held on June 7, 2021, by Mr. Douglas Beard and the filing of the draft by-law was tabled at the Council meeting on the same date.

These regulations come into force in accordance with the law.

CENTRE EUGÈNE-CAILLÉ RENTAL POLICY - FOR INDIVIDUALS AND LEGAL PERSONS - CHANGES

Changes need to be made to the Centre Eugène-Caillé's current policy for individuals and legal entities.

The rental policy of the Center Eugène-Caillé has been adopted with the modifications recorded on the version dated July 5, 2021.

CARREFOUR ST-FÉLIX RENTAL POLICY - FOR INDIVIDUALS AND LEGAL PERSONS - CHANGES

Changes are to be made to the current policy of Carrefour St-Félix for individuals and legal persons.

The rental policy of Carrefour St-Félix is adopted with the modifications recorded on the version dated July 5, 2021.

NOTICE OF MOTION AND SUBMISSION OF A BILL - BY-LAW 596-3 RELATING TO THE SALARY OF ELECTED MUNICIPAL OFFICERS

In accordance with article 445 of the Municipal Code and article 8 of the Act respecting the remuneration of elected municipal officers, Mr. Éric Provencher, councillor, gives notice of the motion for adoption during the regular council meeting on July 5, of By-law 596-3 relating to the remuneration of elected municipal officers and he presents the draft by-law that he submits.

AUTHORIZED SIGNATORS - PUBLIC ROAD SALES - RIVER ROAD - LOT 6 227 545

Considering the sale of the parts of lot 6 227 545 (chemin de la Rivière) belonging to the Municipality to:

- Mr. Olivier Desjardins \$ 200 (resolution 146-05-2021)
- Mrs. Thérèse Francoeur \$ 200 (resolution 145-05-2021)
- Mr. Réal Dion \$ 200 (resolution 164-06-2021)

Mesdames Manon Roy, general manager and assistant secretary-treasurer and Suzanne Dandurand, councillor, are mandated on behalf of the Municipality to sign all documents relating to these sales.

Said sales are made without legal warranty and all costs and documents relating to the sale, notary or other, are at the expense of the buyers.

ELECTIONS TRAINING - EXECUTIVE DIRECTOR AND ASSISTANT SECRETARY-TREASURER

The Council authorizes the Director General and Assistant Secretary-Treasurer, Ms. Manon Roy, to register for the training offered by Infotech concerning the 2021 elections, on

August 31, 2021, at a cost of \$ 245 per person, plus taxes and that registration, travel and meal fees are reimbursed, if applicable, according to the policy in force.

BUDGET TRAINING - EXECUTIVE DIRECTOR AND ASSISTANT SECRETARY-TREASURER

The Council authorizes the Director General and Assistant Secretary-Treasurer, Ms. Manon Roy, to register for the training on the municipal budget offered by Infotech, in the fall (date to be determined) at a cost of \$ 155 per person, taxes in as well as other training following this first training, if necessary and that registration, travel and meal costs be reimbursed, if applicable, according to the policy in force.

SIGNATORY APPOINTMENTS - 3 REGULATIONS

In order to complete the file of by-laws 622, 623 and 624 that Mrs. Thérèse Francoeur, mayor, or the deputy mayor or in case of impossibility of the deputy mayor, Mrs. Suzanne Dandurand, councillor, and Mrs. Manon Roy, director general and secretary-treasurer assistant, sign all the documents relating to these three (3) borrowing by-laws from the Ministry of Municipal Affairs and the banking institution, etc.

SEWER PIPE REPAIR WORK - LAFOND STREET

Repair work is required for the sewer line located on Lafond Street.

Council authorizes Excavation JNF to carry out repair work on the sewer line on Lafond Street for an amount of approximately \$ 15,000 and that the work be supervised by public works personnel.

SUPPLIER TRANSFER AUTHORIZATION - SEWER REPAIR - PRINCIPALE STREET

Capital Sewer Service has sold the assets of its company to Services Infraspec therefore a transfer of supplier must be made for the repair of the sewers on Principale Street.

Services Infraspec undertakes to carry out sewer repair work on Principale Street in accordance with the terms of the contract that had been awarded to Service d'Égout Capital



and undertakes to do the work in July 2021 or early August 2021.

Council authorizes the transfer of the sewer repair on Principale Street to Services Infraspéc.

REQUEST FOR WORK - AGREEMENT / DONATION - ASSOCIATION OF OWNERS OF DOMAINE DESCÔTEAUX

The Association of Owners of Domaine Descôteaux wishes to dissolve and transfer the remaining funds to the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey with certain conditions.

This donation is made on the express condition that the Municipality undertakes to invest the sum of money given here in order to maintain the private roads of the Descôteaux domain.

The Municipality must also, as far as possible, carry out the work listed on the list submitted by the Association.

Ms. Manon Roy, Director General and Assistant Secretary-Treasurer, and Ms. Thérèse Francoeur, Mayoress are authorized to sign all documents relating to this donation.

AWARD OF SNOW REMOVAL CONTRACT - CAMPAIGN

The general manager and assistant secretary-treasurer received two offers of service, within the prescribed deadlines.

The Board accepts the offer from Excavation Gaston Francoeur Inc. at the cost of:

- for 2021-2022: \$ 217,889.91 plus taxes
- for 2022-2023: \$ 217,889.91 plus taxes
- for 2023-2024: \$ 217,889.91 plus taxes

according to the terms and conditions indicated in the "Specifications - Snow removal campaign - 2021-2024".

TENDERING OF SNOW REMOVAL CONTRACT - ZONE C VILLAGE

The general manager and assistant secretary-treasurer received three offers of service, within the prescribed deadlines.

The Board accepts the offer from Excavation J. Noël Francoeur at the cost of:

- for 2021-2022: \$ 18,999.99 plus taxes

- for 2022-2023: \$ 20,000.01 plus taxes
- for 2023-2024: \$ 21,000.00 plus taxes

according to the terms and conditions indicated in the "Specifications - Snow removal" Zone C - village - 2021-2024".

TENDERING OF SNOW REMOVAL CONTRACT - PARKING LOTS

The general manager and assistant secretary-treasurer received two offers of service, within the prescribed deadlines.

The Board accepts the offer from Excavation J. Noël Francoeur at the cost of:

- for 2021-2022: \$ 12,000 plus taxes
- for 2022-2023: \$ 13,000 plus taxes
- for 2023-2024: \$ 14,000 plus taxes

according to the terms and conditions indicated in the "Specifications - Snow removal parking lots - 2021-2024".

AWARD OF CONTRACT - LAWN WORK - PARC-EN CIEL

The Council accepts the tender of Christian Fréchette, landscaper, for lawn work that will cover the portions of land surrounding the games and picnic areas as well as the portion towards the church, on 4300 square feet, at a cost of 3,580 \$ plus taxes (watering not included).

HIRING - TEMPORARY ROAD ASSISTANCE - M. RÉJEAN LEBEAU

The municipal council hires Mr. Réjean Lebeau as a temporary road aid.

1ST SUPPORT - LIVING WITHOUT MINE COMMITTEE

Articles 65 and 235 of the Mining Law provide that a claim holder may not access or carry out mining exploration work on private or public municipal land without the consent of the owner of said land.

Many Quebec municipalities have opposed the exploration and exploitation of natural resources on their territory and have even called for the imposition of a moratorium on these mining activities.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey objects to mining development within its territory.

2ND SUPPORT - LIVING WITHOUT MINE COMMITTEE

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to support the Vivre sans mine citizen committee.

Considering the need for the citizens' committee to submit grant requests to granting agencies in order to finance their activities, the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey supports the external funding requests of the Vivre sans mine citizen committee.

ADOPTION OF THE SECOND DRAFT BY-LAW NO 547-13 AMENDING ZONING BY-LAW NO 547

The Municipality has the power to modify its zoning by-law as provided for in the Land Use Planning and Development Act and this is to allow the regulation of industrial use on the entire lot.

Industrial use is not authorized on the part of the land concerned (parts of lots 5 740 469 and 5 740 471 facing rue Principale), because this part of the land is located in the C- commercial zone and this is currently land belonging to the company Excavation Gaston Francoeur and that the land serves as the entrance to the courtyard from Principale Street for the company.

A notice of motion for this by-law was given at the regular meeting of this Council held on June 7, 2021, and a first draft by-law was tabled at the regular meeting of this Council held on the same day.

The Council adopts the second draft by-law No 547-13.

MINOR EXEMPTION REQUEST - BUILDING LOCATED ON LOT 5 740 660 DU CADASTRE DE QUÉBEC - NUMBER 0374 95 7259 - RUE THERRIEN

Zoning by-law 547, article 4 governing the layout standards for main buildings.

The request aims to bring into conformity a future extension of an existing main building (living room and bedroom upstairs, carport and open patio upstairs).



The request for exemption is considered minor by the members of the Planning Advisory Committee (CCU).

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey grants the request for a minor exemption, for the property on lot 5 740 660, rue Therrien.

MINOR EXEMPTION REQUEST - BUILDING LOCATED ON LOT 5 740 649 OF THE CADASTRE DE QUÉBEC - NUMBER 0664-41-4629 - KINGSEY TOWNLINER ROAD

Zoning by-law 547, article 4 governs the layout standards for main buildings.

The request aims to bring into conformity a future gallery sheltered in frontage of 1.8 m x 6.1 m and thus bring out the acquired rights of a main heritage building.

The request for exemption is considered minor by the members of the Planning Advisory Committee (CCU).

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey grants the request for minor exemption as presented, for the property located at 129, Chemin Kingsey Townline, thus considering the new front setback of 5.85 m as an integral part of the main building and compliant.

MUNICIPAL SUPPORT FOR THE INSTALLATION OF A COMMUNICATIONS TOWER LOCATED AT THE CADASTRE 5,741,516

Xplornet has come to an agreement with Mr. Peter Reid regarding lot 5,741,516 on Rang 2 for the construction of a self-supporting tower of 45 meters on his land.

As part of this procedure, a favorable opinion on the proposed location for the installation of radiocommunication and broadcasting antenna systems in the municipal territory is required.

As the chosen land is in an agricultural zone, it must go through an authorization request to the Commission for the Protection of the Agricultural Territory of Quebec (CPTAQ).

The Municipality has not received any information regarding this project that could help in its decision-making process.

The Municipality is not in favor of the project to install a radiocommunications and

broadcasting antenna system (s), submitted by Xplornet, and projected on lot 5,741,516.

MUNICIPAL SUPPORT FOR THE INSTALLATION OF A COMMUNICATIONS TOWER LOCATED AT 1000, CH. DES BOULEAUX

Xplornet reached an agreement with the owner of lot 5 739 043 at 1000, chemin des Bouleaux for the construction of a 45-meter freestanding tower on its land.

As part of this procedure, a favorable opinion on the proposed location for the installation of radio communication and broadcasting antenna systems in the municipal territory is required.

As the land chosen is in an agricultural zone, it must go through an authorization request to the commission for the protection of agricultural land in Quebec (CPTAQ).

The Municipality has not received any information regarding this project that could help in its decision-making process.

The Municipality is not in favor of the project to install a radiocommunications and broadcasting antenna system (s), submitted by Xplornet, and projected on lot 5 739 043.

CCU - APPOINTMENT - MEMBER OF THE URBAN PLANNING CONSULTATION COMMITTEE - HEADQUARTERS NO. 3

The member's term of office at Headquarters No. 3 ends on June 30, 2021, and the term of office may be renewed as provided for in Article 2 of By-law No. 537-3.

The board accepts, for a period of two years and ending on June 30, 2023, the candidacy of Mr. Stéphane Bélisle for seat no.3.

URBAN PLANNING PROFESSIONAL SERVICE OFFER - UPDATE AND CODIFICATION OF URBAN PLANNING BY-LAWS

The codification and town planning regulations must be updated.

Council authorizes the hiring of Mr. Marc-Antoine Côté, town planner to carry out the mandate of codifying and updating town planning regulations at a cost of \$ 1,520 plus taxes.

ADOPTION - BY-LAW NUMBER 518-2 CONCERNING PARKS, TRAILS, CYCLING TRACKS, CROSS-COUNTRY SKIING AND OTHER PLACES FOR PUBLIC USE

This by-law repeals and replaces by-law no 518 and 518-1.

A notice of motion of this by-law was given at the meeting of this council of June 7, 2021, in accordance with article 445 of the Municipal Code and a draft by-law was presented to the council and that there was communication of the 'object and scope of the by-law in accordance with article 445 of the Municipal Code at the same meeting.

The present by-law bearing number 518-2 is adopted.

NON-ALCOHOLIC TREATS AND BEVERAGES KIOSK - RENTAL

The Municipality launched an invitation on social media to obtain an offer of services for the candy and non-alcoholic beverage kiosk.

The Municipality accepts the offer of services received from Ève and Nelly Francoeur for the sum of \$ 50 payable upon award of the rental contract.

NEXT MUNICIPAL COUNCIL MEETING

The next regular meeting of City Council will be on August 2, 2021.

CLOSING OF THE MEETING

The meeting finished at 9:48 p.m.



REGULAR COUNCIL MEETING FROM JUNE 7, 2021

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

The Council of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey sits in ordinary session on June 7, 2021, at 7:30 p.m., by videoconference and by telephone, in camera according to ministerial order number 2020-029 of April 26, 2020. Also, the entire meeting will be recorded and broadcast on our Municipality's website: www.saintfelixdekingsey.ca

Questions from citizens can be sent to us by email at the following address: direction.generale@saintfelixdekingsey.ca or by phone at 819 848-2321 ext. 111.

Are present at this videoconference and telephone:

The deputy mayor, Simon Lauzière, chairs this meeting by telephone and videoconference.

Mr. Éric Provencher – seat number 1

Mr. Douglas Beard – seat number 2

Mr. Simon Lauzière – seat number 3
Mr. Christian Girardin – seat number 4

Ms. Suzanne Dandurand - seat number 5

Mr. Jean-François De Plaen – seat number 6

Is Absent

Thérèse Francoeur, mayor

Also attending the session by videoconference:

Ms. Manon Roy, director general and assistant secretary-treasurer, acting as secretary of the meeting.

**ADOPTION - BY-LAW NUMBER 622
DECREASING AN EXPENSE OF \$ 99,500 AND
A LOAN OF \$ 99,500 TO CONDUCT THE
REHABILITATION WORK OF A SECTION OF
THE SEWER NETWORK**

Notice of motion for this by-law was duly given at the council meeting held on May 3, 2021,

PRESENTATION AND ADOPTION OF REVNUES AND EXPENSES FOR MAY 2021

Revenues	\$830 878.98
Taxes 2019	\$366.82
Taxes 2020	\$18 837.49
Taxes 2021	\$280 515.60
Agricultural credits	\$498 392.86
Subvention PPA-CE (assistance for local road network)	\$25 000.00
Sale of old municipal road	\$400.00
Discount municipal insurances	\$114.98
Interaid fire service	\$4 531.42
Permits and derogations	\$970.00
Infraction tickets SQ	\$67.50
Interest revenues	\$1 178.56
Miscellaneous revenues	\$503.75
Expenses	\$212 840.45
Regular remuneration	\$19 949.00
Fire remuneration	\$8 948.97
Incompressible invoices (already paid)	\$30 916.21
Invoices to pay	\$153 026.27

and the draft by-law was tabled at this same meeting.

These regulations come into force in accordance with the law.

**ADOPTION - BY-LAW NUMBER 623
DECREASING AN EXPENSE OF \$ 376,250
AND A LOAN OF \$ 376,250 TO PERFORM
VARIOUS ROAD WORK**

Notice of motion for this by-law was duly given at the council meeting held on May 3, 2021, and the draft by-law was tabled at this same meeting.

These regulations come into force in accordance with the law.

**ADOPTION - BY-LAW NUMBER 624
DECREASING AN EXPENDITURE OF \$
147,043 IN ORDER TO FINANCE THE
SUBSIDY FROM THE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
GRANTED UNDER THE FUND FOR SMALL**

Notice of motion for this by-law was duly given at the council meeting held on May 3, 2021,

**COMMUNITIES PROGRAM OF THE NEW
CANADA-QUEBEC PROJECT FUND**

The notice of motion was duly given at the council meeting held on May 3, 2021, and the draft by-law was tabled at that same meeting.

This by-law is adopted in accordance with the second paragraph of article 1061.1 of the Municipal Code of Quebec.

**NOTICE OF MOTION AND SUBMISSION OF
THE PROJECT - BY-LAW NO 613-1 RELATING
TO CONTRACT MANAGEMENT AND
REPEALING BY-LAW NO 613**

Mrs. Suzanne Dandurand gave notice of motion, which will be adopted, at a subsequent meeting, by-law number 613-1 relating to contract management and repealing by-law 613 and tabling the draft by-law number 613-1.

**ELECTION OF NOVEMBER 7, 2021 - VOTE BY
CORRESPONDENCE - NON-DOMICILE
ELECTORS**

Under the provisions of section 582.1 of the Act respecting elections and referendums in



municipalities, the Minister may, by regulation, establish the terms and conditions according to which the right to vote of a person who may be exercised by correspondence is registered as an elector or person qualified to vote on the electoral list or referendum list in a capacity other than that of a domiciled person.

Under the provisions of section 659.4 of the Act respecting elections and referendums in municipalities, a resolution must be taken no later than July 1 of the calendar year in which a general election is to be held.

The Council authorizes the use of postal voting for any person registered on the electoral or referendum list as an elector or person qualified to vote in a capacity other than that of a person domiciled in any poll.

ELECTION OF NOVEMBER 7, 2021 - VOTE BY CORRESPONDENCE - ELECTORS 70 YEARS OLD

Considering that the municipal general election will be held on November 7, 2021, in the context of the COVID-19 pandemic.

Pursuant to the second paragraph of article 659.4 of the Act respecting elections and referendums in municipalities, as amended by article 40 of the By-law of the Chief Electoral Officer, the Municipality may adopt a resolution to allow any person who is registered as an elector on his or her list of electors and who is 70 years of age or over on the day fixed for the poll to exercise their right to vote by mail, if such a person so requests.

The Council authorizes any person who is registered as a voter on the electoral list and who is 70 years of age or over on the day fixed for the poll to vote by mail for the general election of November 7, 2021.

NOTICE OF MOTION AND SUBMISSION OF THE PROJECT - BY-LAW NUMBER 617 1 FOR A LOAN OF \$ 120,000 IN ORDER TO FINANCE THE SUBSIDY FROM THE MINISTRY OF MUNICIPAL AFFAIRS AND HOUSING GRANTED UNDER THE FUEL TAX AND LAW PROGRAM 2019-2023 QUEBEC CONTRIBUTION (TECQ)

Mr. Douglas Beard gives notice of motion, which will be adopted, at a subsequent

MONTHLY REPORT ON BURYING GARBAGE VS. RECYCLING

RECYCLING CENTRE 2021				
MONTH	2020	2021		↑ ↓
JANUARY	16,43	11,03	-5,40	↓
FEBRUARY	9,98	11,04	1,06	↑
MARCH	11,49	11,05	-0,44	↓
APRIL	10,98	11,58	0,60	↑
MAY	11,19			
JUNE	10,88			
JULY	17,09			
AUGUST	11,30			
SEPTEMBER	10,75			
OCTOBER	11,73			
NOVEMBER	11,18			
DECEMBER	16,48			
TOTAL	149,48			

BURYING SITE 2021				
MONTH	2020	2021		↑ ↓
JANUARY	37,78	36,71	-1,07	↓
FEBRUARY	31,97	37,49	5,52	↑
MARCH	33,79	51,61	17,82	↑
APRIL	46,65	42,78	-3,87	↓
MAY	78,18			
JUNE	43,13			
JULY	43,08			
AUGUST	44,79			
SEPTEMBER	62,24			
OCTOBER	68,37			
NOVEMBER	40,40			
DECEMBER	35,90			
TOTAL	566,28			

meeting, by-law number 617-1 for a loan of \$ 120,000 and files draft by-law number 617-1 entitled By-law for a loan of \$ 120,000 in order to finance the subsidy from the Ministry of Municipal Affairs and Housing granted under the gas tax and contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 program.

SALARY ADJUSTMENT - Mr. MICHEL MOORE, ROAD WORK ASSISTANT

Considering the departure of the director of public works and the increased tasks for Mr. Michel Moore, road aid, a temporary salary

increase is granted to Mr. Michel Moore until the arrival of the new director / team leader of road work / roads.

This salary is granted on an exceptional basis and does not set any precedent for the future. Mr. Moore's salary will be revised upon hiring of the new Director / Team Leader of Public Works.

CITIZEN REQUEST - ROUTE 255 PAVERS ACCESS

Considering the request for support from Mr. David Leclair, of 783, 7e Rang in Saint-Félix-



de-Kingsey and that the Municipal Council is of the opinion that provincial road 255 is very dangerous for bicycle traffic, Council municipal supports the request of Mr. David Leclair and asks the Ministry of Transport to plan in the short term a development on route 255 between 7e Rang and rue de l'Église allowing bicycle traffic and this, in complete safety.

DISPLAY OF THE SEASONAL ROADSIDE POSITION

Considering the extra work on the roads and that it is necessary to seek help from time to time and that help will be necessary for various road work, such as cutting the grass, etc., depending on the needs of the Municipality, the Council authorizes the posting of the post of help-even seasonal.

RESOLUTION 142-05-2021 REPEALED

Considering a citizen's request to connect his future new residence to the sewer network on rue Lebel, that a request had been made in 2014 and that construction did not take place and that the connection costs have increased since that time, Council has responded favorably to the citizen's request and thus authorizes the work to be done to connect the future residence to the municipal sewer network at an approximate cost of \$ 15,000 and that this price be set for one (1) year from the date hereof. That the citizen be charged the actual cost of the work, if this cost is less and if the amount of \$ 15,000 is exceeded, the Municipality alone absorbs this excess.

An amount of \$ 1,200 will also be requested from the citizen for the connection to the sewer network on rue Lebel to his new house, as stipulated in by-law number 575 and that this price is fixed for one (1) year from of the date hereof and that the work of connection to the sewer network be carried out only when the applicant begins work on the foundations of his house and that foundation work has been completed.

That resolution 142-05-2021 be repealed.

PURCHASE REQUEST - FORMER ROAD LOCATED ON RIVER ROAD BELONGING TO

THE MUNICIPALITY OF SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY - SALE TO RÉAL DION

Requests have been filed for the acquisition of an old disused road on the territory of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey and that said road is no longer used by the Municipality and its taxpayers.

A request was filed by Mr. Réal Dion for the purchase of part of the old road, that is, the part that divides up his land, located between lots 5,740,634 and 5,740,637; land bearing the registration number 0272-32-5643 and that in order to obtain a clear and unequivocal title, the applicant must undertake, at his own expense, the necessary legal procedures, in order to become the owner of the part of the road in lot 6 227 545 who divides up his land.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey sells to Mr. Réal Dion, for the sum of \$ 200, the price of the evaluation divided by three, part of the old road located on Chemin de la Rivière, as defined on the plan presented, and that said sale is made without legal warranty and that all costs and documents relating to the sale, notary or other, are at the buyer's expense.

CCU-APPOINTMENT OF MEMBERS OF THE URBAN PLANNING CONSULTATION COMMITTEE

The mandate of certain members ends on June 30, 2021, and the mandate can be renewed as provided for in article 2 of by-law no 537-3.

The Board accepts, for a period of two years and ending on June 30, 2023, the candidacies of Mr. Jérémie Bourgeois for seat no.5 and of Mr. Richard Goodfellow for seat no.6.

Council is posting an ad on its various platforms to fill position 3 left vacant on the Planning Advisory Committee (CCU).

NOTICE OF MOTION - BY-LAW AMENDING ZONING BY-LAW 547

Notice of motion is given by councillor Mr. Éric Provencher to the effect that a by-law amending zoning by-law 547 in order to enlarge zone I-3 within part of zone C 6 to confer part of lots 5 740,469 and 5,740,471

an industrial vocation rather than a commercial one and thus make it possible to regularize the industrial vocation to the entire already industrial lot will be adopted at a later meeting.

ADOPTION OF THE FIRST DRAFT OF BY-LAW NO 547-13 AMENDING ZONING BY-LAW NO 547

The Municipality has the power to modify its zoning by-law as provided for in the Land Use Planning and Development Act and that is to allow the regulation of industrial use on the entire lot.

Considering that industrial use is not authorized on the part of the land concerned (parts of lots 5 740 469 and 5 740 471 facing rue Principale), because this part of the land is located in the commercial zone C 6 and that " it is currently a piece of land belonging to the company Excavation Gaston Francoeur and that the land serves as an entrance to the courtyard by Principale Street for the company and that the current zoning gives to almost all of the land of the company Excavation Gaston Francoeur, an industrial vocation (zone I-3), and that the remaining part (lots 5,740,469 and 5,740,471) should be recognized by the same vocation.

Notice of motion for this by-law was given at the regular meeting of this Council held on June 7, 2021.

The Council adopts the first draft by-law No 547-13.

CPTAQ - AMENDMENT TO THE REQUEST FOR DISPOSITION - NUMBER 0976-32-5634

The CPTAQ proposes to correct resolution 054-02-2019 modifying the area requested for authorization (files involved: 424473 and 423158) and that on each side of the acquired rights property, the applicants claim a portion of 994.9 m2 (west), a portion of 1,379.5 m2 (east) and finally a portion of 1,000.3 m2 (south) to recreate a total area of 6,100.3 m2.

This request complies with current municipal regulations and respects the objectives of the urban plan and does not affect the enjoyment of the property rights of neighboring owners.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey is in favor and informs the CPTAQ that the



corrected alienation request of the company 9277-5709 Quebec Inc., represented by Me Manon Adam of the firm AJC Notaires, complies with municipal regulations. in force.

HIRING - 2021 DAY CAMP INSTRUCTORS AND ASSISTANTS

The Council authorizes the hiring of Micha Evans and Janie Blouin as instructors at the hourly rate of \$ 14.50 / hour for the year 2021 and Makayla Nantel as assistant instructor at the hourly rate of \$ 13.50 / time for the year 2021.

APPROVAL - ACTIVITIES - DAY CAMP

The Council approves the activities presented by Mrs. Annie Provencher, coordinator, planned for the 2021-day camp.

BUDGET APPROVAL - DAY CAMP

The Council approved the budget of \$ 3,725 presented by Mrs. Annie Provencher, coordinator for the activities for the 2021-day camp.

NOTICE OF MOTION AND SUBMISSION OF THE PROJECT - BY-LAW NUMBER 518-2 CONCERNING PARKS, TRAILS, CYCLING

TRACKS, CROSS-COUNTRY SKIING AND OTHER PLACES FOR PUBLIC USE

Mrs. Suzanne Dandurand gives notice of motion, which will be adopted, at a subsequent meeting, by-law number 518-2 concerning parks, trails, bike paths, cross-country skiing and other places for the use of the public and submits the project of by-law number 518-2 entitled By-law concerning parks, trails, bicycle paths, cross-country skiing and other places for the use of the public.

In accordance with article 445 of the Municipal Code, the director general and assistant secretary-treasurer mentions that the purpose of the by-law is to make certain modifications to existing by-laws 518 and 518-1 concerning parks, trails, bike paths, ski trails. fund and other places for the use of the public and repeals by-laws 518 and 518-1.

REQUEST FOR A CANDY SHED SERVICE OFFER

The Municipality went from the orange level to the yellow level on June 7, 2021, and in the yellow zone, short-term and infrequent contacts or meetings are allowed during sports activities and that indoor group lessons are allowed with a maximum of 12 people from

a different address, in addition to one person responsible for supervision and compliance with sanitary measures.

Council clears the posting of the service request for the operation of the candy shack, summer 2021.

PURCHASE OF AN AMPLIFIER - BALL FIELD

The purchase of an amplifier is required at the ball field and considering that this expenditure, of approximately \$ 300 before taxes, has already been provided for in the 2021 budget, the Council authorizes the advisor, Mr. Éric Provencher, to proceed to the purchase of an amplifier, with an approximate value of \$ 300 before taxes and that the general director and assistant secretary-treasurer be authorized to make the payment.

NEXT MUNICIPAL COUNCIL MEETING

The next regular Municipal Council meeting will take place on July 5, 2021.

CLOSING OF THE MEETING

The meeting by videoconference and telephone was adjourned at 9:40 p.m.

EXTRAORDINARY COUNCIL MEETING FROM JUNE 28, 2021

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

The Council of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey is in extraordinary session on June 28, 2021, at 7p.m., in Salle Desjardins located at 6115 A, rue Principale, Saint Félix-de-Kingsey. The sanitary measures in force must be observed by all present.

Madam Mayor, Thérèse Francoeur chairs this meeting, and the following councillors are present as all forming a quorum:

Mr. Éric Provencher – seat number 1

Mr. Douglas Beard – seat number 2

Mr. Simon Lauzière – seat number 3

Mr. Christian Girardin – seat number 4

Ms. Suzanne Dandurand - seat number 5

Mr. Jean-François De Plaen – seat number 6

Also attending the session:

Ms. Manon Roy, director general and assistant secretary-treasurer, acting as secretary of the meeting.

PROGRAMMING VERSION NO.2 - MODIFICATION TO INITIAL PROGRAMMING NO.1 TECQ 2019 - 2023

The Council adopted resolution No. 345-11-2019 concerning the approval of the programming of the gasoline tax and the contribution of Quebec (TECQ) for the years 2019 to 2023.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey has decided to finance itself the work of priority 3 which had been indicated in version no.1 of the initial program for 2019 and will carry out asphaltting and resurfacing work on the route Cassin, priority 4, valued at \$ 120,000.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey submits version 2 programming to MAMOT, thus modifying the initial programming, relating to the Gasoline Tax and Contribution Program of Quebec (TECQ), by withdrawing the work from it. lining of the sewer pipes and adding the asphaltting and resurfacing work on Cassin Road, at the same amount and without modifying the total amount approved for the program of \$ 978,959.



**PROGRAMMING VERSION NO.3 -
MODIFICATION TO INITIAL PROGRAMMING
NO.1 TECQ 2019 - 2023**

The Council adopted resolution No. 345-11-2019 concerning the approval of the programming of the gasoline tax and the contribution of Quebec (TECQ) for the years 2019 to 2023.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey received a grant from the AIRRL program for the paving and resurfacing work on Chemin du Plateau.

This work was indicated in the initial program version 1 of the TECQ approved on December 20, 2019, in file 1149005, and that

the name of Chemin du Plateau should be removed from priority 3 work and replaced by the 8th Rang.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey submits version 3 programming to MAMOT, thus modifying the programming relating to the Gasoline Tax Program and Quebec Contribution (TECQ), by removing the name of the road du Plateau and adding the 8th Rang, without modifying the total programming amount of \$ 978,959.

CLOSING OF THE MEETING

The meeting ended at 7:30 p.m.



Juste pour vous informer qu'un de mes textes est actuellement exposé à Wôlinak, communauté amérindienne, jusqu'en septembre.

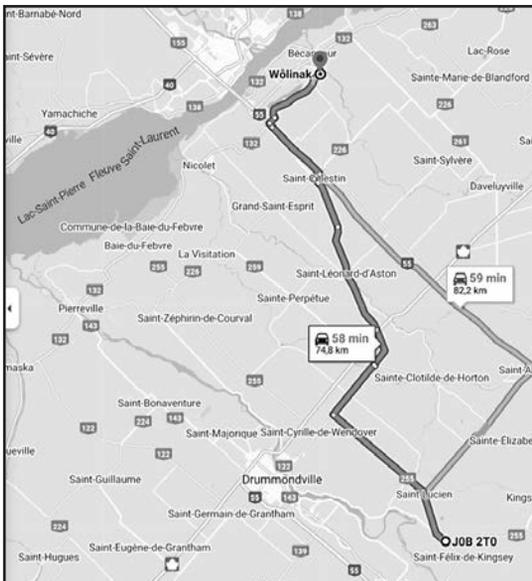
À l'été, nous donnions à la rivière toute la largeur des rives pour exister, pour couler doucement ou encore pour gronder vivement après les pluies. À l'hiver, nous regardions le seul filet d'eau circulant entre les glaces. La rivière disparaissait pour largement exister dans nos mémoires.

REJEAN CÔTÉ



MÉANDRES

OH LA L'ART!



SOLUTION DES JEUX

par Priscilla Dion

Le chat

- 1-Chat sauvage
- 2-Chat de gouttière
- 3-Chat noir
- 4-Chat échaudé craint l'eau froide
- 5-Poisson-chat
- 6-Herbe à chat
- 7-La nuit tous les chats sont gris
- 8-Être comme chien et chat
- 9-Quand le chat est parti, les souris dansent
- 10-Il n'y a pas un chat
- 11-Il n'y a pas de quoi fouetter un chat
- 12-Ne réveillez pas le chat qui dort
- 13-Appeler un chat un chat
- 14-Avoir un chat dans la gorge
- 15-Donner sa langue au chat
- 16-Jouer au chat et à la souris
- 17-Cap-Chat



8	3	2	5	6	1	7	4	9
1	7	6	4	9	3	5	8	2
5	4	9	8	7	2	1	6	3
2	8	7	6	1	9	4	3	5
4	6	3	7	2	5	8	9	1
9	1	5	3	8	4	2	7	6
6	5	4	1	3	8	9	2	7
3	9	8	2	5	7	6	1	4
7	2	1	9	4	6	3	5	8

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Nous sommes les experts de l'hyperlocal
Annoncez
dans les journaux communautaires!

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

AFFICHEZ-VOUS!

Espace publicitaire format
« carte d'affaires » disponible
pour 130\$ annuellement !

CONTACTEZ : info@lefelix.ca



LE PORC DES ROY
Porc élevé à la ferme



Ferme Lepage
agneau

Transformés à 100% sur place
Produits purement locaux

819-590-0717 68, route 255, Danville

Leçons de piano et de théorie musicale

Christine Sylvie Grondin

819 848-2190

COUTURE GIGI



Gisèle Laroché-Bernier

Couturière

1150 rue Provencher

Saint-Félix-de-Kingsey

JOB 2T0

- Réparations diverses
- Pose fermeture éclair
- Bas de vêtements
- Bas de rideaux
- Racommodage
- Diminution de tailles
- Overlock

giselelarochelive@live.ca (819) 848-1016
gigilarochelive@hotmail.com (819) 475-5453

Valery Coiffure

1125, Provencher
St-Félix-de-Kingsey QC
JOB 2T0
819 848.2112

Valérie Bélisle prop.
Sur rendez-vous



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Présent
POUR VOUS!

SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS
LEADER PARLEMENTAIRE ADJOINT DU GOUVERNEMENT

819 358-6760 (Warwick) | 819 475-4343 (Drummondville)
Sebastien.Schneeberger.DRUM@assnat.qc.ca

ESPACE DÉTENTE
Wentworth

*Pour tous vos soins en esthétique
et en massothérapie.*

325 Chemin de la Rivière,
Saint-Félix-de-Kingsey,
JOB 2T0

Sur rendez-vous
seulement : 819 679-9960



Clinique de Massothérapie

Denise Joyal

68, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) JOB 2T0
Cell.: 819 469-3596

Orthothérapie • Kinésithérapie • Massothérapie



La Petite Chapelle St-Gérard

Concerts intimes

JEAN-GUY BERNIER

936, 9e Rang | jgbernier@9bit.com
St-Félix-de-Kingsey JOB 2T0 | 819-475-2151 - 819-848-2762

www.petitechapellestgerard.ca

Clinique Vétérinaire Vétérivi

9215-4590 Qué.Inc



- Médecine
- Chirurgie générale
et au laser
- Dentisterie
- Laboratoire
- Radiographie numérique
et dentaire

Dre Viviane Glaude
Dre Liette Préfontaine
RICHMOND: 819-826-3627
Médecin Vétérinaire
Clinique de petits animaux seulement

www.veterivi.com

Clinique Vétérinaire Vétérivi



LA BA
RESTO - CANTINE

PIZZAS • POUTINES
POULET FRIT • BAR LAITIER

JULIE BOUCHARD • VICKY ARSENEAULT
Propriétaires

6072, Principale, St-Félix de Kingsey, Qc JOB 2T0 • **819 848-1444**



Tout Frais dans le bec

Service traiteur
Plats cuisinés

6125, rue Principale
Saint-Félix-de-Kingsey
(Qc) JOB 2T0

819 848-1717
Suivez-nous sur Facebook



jaimonvoyage.com
L'AGENCE IMBATTABLE

EXPRESS PRIBITAIRE EXPRESSO EXPRESSO

Nathalie Richard
Agente extérieure

*Pour répondre à vos questions,
un service personnalisé sans frais.
Que vous soyez seul ou en groupe.*

Nathalie Richard
Conseillère en voyage

N° Certificat :
CCV201312318888

JAIMONVOYAGE.COM L'AGENCE IMBATTABLE

n.richard@jaimonvoyage.com
Cell.: 819 475-0825

Siège social :
1350, rue Royal #1402
Trois-Rivières (Qc) G9A 4J4



EBENISTERIE CHOQUETTE

Saint-Félix-de-Kingsey
Escaliers, cuisines et meubles sur mesure
ebenisterie-choquette.ca

Mathieu Choquette
mathieu_choquette@hotmail.com
tel. 819.461.0080
fax. 819.848.1387 R.B.Q. 5735-3740-01



CONSEIL

UNITÉ CHARITÉ GRAND CHEVALIER
FRATERNITÉ PATRIOTISME Mario Benoit

7619 Tél.: 819 474-5572

CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Félix-de-Kingsey

Jardins Chant de Vie
Panier de légumes en culture éco-responsable

Marylène Pronovost
Marchère

225 rang 2
Saint-Félix-de-Kingsey
819-826-1324

www.jardinschantdevie.com
info@jardinschantdevie.com




Ferme LE PAYSAN GOURMAND
Bœuf • Légumes • Porc

44 Chemin des Domaines, Saint-Félix-de-Kingsey, QC
Rosemarie Allen: 819-470-8051 Jacob Morin: 819-470-8844
lepaysangourmand@outlook.com
www.LePaysanGourmand.com



LES DEUX L
PRODUITS DE LA FERME

- Boutique à la ferme visite de la ferme.
- Viande d'agneau, porc et bœuf Highland vendu surgelé et emballé sous vide.
- Oeufs... *et plus encore!*

931, rang 9, Saint-Félix-de-Kingsey JOB 2T0
Sur rendez-vous **819 848-2552**



marché ami
Épicerie St-Félix 2020

Produits Maison - Boucherie - Loteries - Bière et Vin - Microbrasserie - Fumoir

Bruno St-Onge & Mélissa Letellier
propriétaires

6100, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey
(819) 848-2311




Pompes à eau • Traitement d'eau
Pompe d'effluent • Traitement UV • Pompe d'égout • Pompe doseuse

Service 24h

SAUS
PUITS ARTÉSIENS

VENTE • RÉPARATION • INSTALLATION
François Beudet **819-839-3168**

TRANSPORT DOUGLAS BEARD

Local/long distance livestock-hay-machinery

Local/Longue Distance Animaux-Foin-Machinerie

689 Rang 6

SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY 819 848-2932



Transport Yannik Mailhot inc.

Yannik Mailhot
président

yfz24@hotmail.com

819 473-1990

1263, rue de l'Église Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) JOB 2TO

Les Excavations Jacquylaine inc.



Jacques Mailhot

Propriétaire

960 rang 9

St-Félix-De-Kingsey PQ JOB 2TO

Tél: 819-848-2418

Cell: 819-475-5575

Transport, terre
terre tamiser
gravier, pierre, ect...

RBQ 8103-0330-05

Entrepreneur spécialisé MINI-EXCAVATION M.B.

Déneigement - Terrassement - Nivellement
Drain français - Fondation - Démolition - Fosse
Drain - Fosse septique - Champ d'épuration
Pieux - Marteau hydraulique - Tarlière hydraulique
Pouce hydraulique - Camion pompeur 4T.
Godet de 12, 24 et 42 pouces - Niveau laser
R.B.Q. 8342-2014-36

Installateur
Ecoflo



**Résidentiel
Commercial
Agricole**

Martin Benoit
Propriétaire

369, rang 3, St-Félix de Kingsey, Québec JOB 2TO

Cell.: **819.470.0640** - Tél/Fax : **819.848.1126**

mini-excavationmb@hotmail.com - www.optilog.com/mb

CONSTRUCTION LUC PLANTE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL 819 816-2438

RBQ 56487796-01

AUTONET GO

www.autonetgo.com

Vente - Échange - Achat

Automobiles et camions

Mécanique générale

Possibilité de commander votre véhicule

Guy Mailhot, propriétaire

6156, Principale, St-Félix-de-Kingsey (Qc) JOB 2TO

Courriel : autonetgo@cablovision.com

TÉL: 819 848-2415 · Cell: 819 470-9415 · Fax: 819 848-1029

PATIO & TERRASSE 2000

R.B.Q. 35493180-26

FABRICANT

- Rampes d'aluminium
 - Solariums 3 Saisons
 - Auvents décoratifs
 - Clôtures décoratives
- patio2000@cgocable.ca

(619) 477-6512
477-3756

1345, Boul. Foucault
St-Charles-de-Drummond Qc. J2C 1B2



GARAGE LAFRANCE INC.

Entretien mécanique • Vente, installation et alignement de
pneus • Traitement anti-rouille • Transports de véhicule

1215, route 255, Saint-Félix-de-Kingsey (QC) JOB 2TO

Bureau : **819 848-2704** Cellulaire : **819 475-7922**

danylafrance82@gmail.com



MASSEY FERGUSON®

MASSEY FERGUSON

FENDT



SUNFLOWER

WHITE

Champoux MACHINERIES INC.

819-358-2217

AGCO
TRACTORS

VALTRA

www.champouxmachineries.com

1, rue Thibault, Warwick, QC JOA 1M0 • Téléc. : 819 358-5594



Garage Simon Francoeur

Mécanique générale et diesel

Remorquage 24 heures

Vente et réparation de petits
équipements:



scie à chaîne, débroussailleuse, etc.

Comptoir de pièces

6003, rue Principale Tél.: 819 848-2876

Saint-Félix-de-Kingsey Cell.: 819 471-9067



M^e Olivier Abinader, notaire *exerçant à Sherbrooke et dans les environs et pratiquant entre autres, dans les domaines suivants :*

- Droit immobilier (achat/vente, promesse d'achat, quittance, etc.);
- Testament, mandat en prévision de l'incapacité, procuration;
- Droit corporatif (constitution, organisation, mise à jour de livres, convention entre actionnaires, etc.);
- Convention entre conjoint de fait (convention d'union libre) et contrat de mariage.

M^e Abinader offre de se déplacer à votre domicile.

M^e Olivier Abinader
notaire et conseiller juridique

Tél. : 819 300-2777
Télec. : 819 300-2777
Courriel : o.abinader@notarius.net

M^e Olivier Abinader, notaire et conseiller juridique
2424, rue King Ouest, bureau 120
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

 **TOYOTA**

Richmond

151, Route 116, Richmond (Qc) J0B 2H0

1 800 363-1616



- Champ d'épuration
- Certifié Écoflo et Bionest
- Excavation
- Routes et canalisation
- Nivellement au laser
- Structure d'ouvrage génie civil
- Terre végétale brune et noire tamisée
- Drainage au laser
- Sable, gravier
- Déneigement

EXCAVATION



J. NOËL FRANCOEUR INC.

RBQ : 8108737119

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

6169, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0

courriel : j.noelfrancoeurinc@cablovision.com

TÉLÉPHONE
819 848-2923

CELLULAIRE
819 388-1555

TÉLÉCOPIEUR
819 848-2829



Encourager l'économie locale c'est Profitable pour tous.

BMR

QUINCAILLERIE | MATÉRIAUX
CENTRE PEINTURE | PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ | SAISONNIER
AGRICOLE | ACÉRIQUE



1192, Route 243, St-Félix-de-Kingsey
819 848-2991

Sonic

ESSENCE | DIESEL | PROPANE | DÉPANNEUR

VIVACO
GROUPE
COOPÉRATIF

PROMOTIONS
DYNAMIQUES

VARIÉTÉ DE
PRODUITS

PROGRAMME
DE FIDÉLITÉ

AVANTAGES
COOPÉRATIFS

RISTOURNE
ANNUELLE

CLUB FADOQ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY



Pour s'informer :

www.fadoq.ca/centre-du-quebec sous À propos ou

www.saintfelixdekingsey.ca sous Autres services et OBNL

Pour acheter sa carte de membre : 819 848-2089

Palettes de manutention
Caisse d'Emballage
Bois de dimension



PALETTES
ET CAISSES



1180, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0
Tél.: 819 848-2521
Courriel : info@lcn-pal.com
www.lcn-pal.com



Giguère & Morin

Composantes de bois franc

1175, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Québec)
Canada J0B 2T0

Tél.: 819 848-2525 Téléc.: 819 848-2617

Courriel: info@gigueremorin.com

Internet: www.gigueremorin.com

À votre service depuis 1976



1250, rue Lafond, Saint-Félix-de-Kingsey, Qc, J0B 2T0

819-848-2261

Excavation de tout genre

Démolition de bâtiment

Terre, sable, gravier, pierre

Champ d'épuration

Transport en vrac

Aménagement de Cannebergière

Drainage

Fosse septique

Terrassement

Travaux au laser

Défrichage

R.B.Q : 2420-2011-70



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY (Québec) J0B 2T0

Téléphone : 819 848-2321 • Télécopieur : 819 848-2202

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

Site internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 13 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h

Mairesse

Thérèse Francoeur

Conseillers conseillère

Douglas Beard

Simon Lauzière

Christian Girardin

Jean-François De Plaen

Suzanne Dandurand

Éric Provencher

*** Urgences : 911 ***



Desjardins
Caisse populaire
de l'Est de Drummond

CENTRE DE SERVICES SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY
1212, rue de l'Église

Tél. : 819 336-2600

Fax : 819 848-2096

HORAIRE

SERVICES COURANTS (1) SERVICE CONSEIL (2)

Lundi 10h à 14h

Sur rendez-vous

Mardi FERMÉ

819 336-2600 ou 1 866 838-2600

Mercredi FERMÉ

Jeudi 10h à 14h / 15h à 18h

Vendredi 10h à 14h

- 1 - Transactions courantes au comptoir : dépôt, retrait, perception etc.
- 2 - Demandes de prêts, placements, ouverture de compte, etc...

Guichet automatique, service «Accès D»
24 heures sur 24, 7 jours par semaine

Rejoignez-vous à un professionnel!

**OFFERT GRATUITEMENT:
OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

CHAMPS DE COMPÉTENCES
Résidentiel, ferme, terre agricole,
immeuble à revenu, commercial et plus

Cell.: 819 314-2019

yvon@yvonforcier.com

visitez mes propriétés

www.yvonforcier.com

Yvon Forcier

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA



Groupe Sutton Alliance inc.
AGENCE IMMOBILIÈRE
819 477-2333

114, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc) J2C 4G8
www.suttonquebec.com



NOUVEAUTÉ

135, 4^e Avenue Saint-Félix-de-Kingsey
219 000 \$



NOUVEAUTÉ

21, ch des Domaines Saint-Félix-de-Kingsey
274 000 \$



Tranquilité

415, 4^e Rue Saint-Félix-de-Kingsey
224 000 \$



***Vous avez un projet de vente de votre
propriété dans les prochains mois!
La nature est à son meilleur et la période est
idéale pour la prise de photos.***

Contactez-moi pour en discuter!



Vendu en 4 jours

115, rue Therrien Saint-Félix-de-Kingsey
298 000 \$

16 ans d'expérience en transactions immobilières

Septembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
6 SEPTEMBRE BUREAUX MUNICIPAUX ET BIBLIOTHÈQUE FERMÉS			1	2	3	4
5 Messe à 11h tous les dimanches à Saint-Lucien	6 Nouvelle lune Bureau municipal FERMÉ	7 Conseil municipal 19h30 Salle Desjardins  Centre Eugène-Caillé 16h 	8	9 	10	11
12	13 	14 	15 	16	17	18
19  LES DIMANCHES A LA FERME 	20 Pleine lune ÉLECTIONS Fédérale 	21	22 	23 	24 AGA Centre Eugène-Caillé 19h 	25
26 	27 	28 	29 	30		

 Messe à 11h
tous les dimanches
à Saint-Lucien

 Pétaques
Lundis et mercredis, à 18h30
au Parc-en-ciel

 9h30 à 10h30
Centre Eugène-Caillé

* En cas de doute, ou de disparité entre Le Felix et le calendrier de la municipalité, ce dernier demeure la bonne référence. Merci.

HEURES D'OUVERTURE

CONSULTEZ
LE CALENDRIER

Bureau de poste 819 848-2529

Lundi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Mardi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Mercredi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Jeudi 9h à 12h30 / 14h45 à 18h00
Vendredi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45

Bibliothèque 819 848-1400

Lundi 13h30 à 16h45
Mardi 18h30 à 20h
Mercredi 14h30 à 18h30
Jeudi FERMÉ
Samedi 9h à 12h

PRENDRE NOTE

Étant donné la situation exceptionnelle de PANDÉMIE dans laquelle nous vivons, il importe de se rappeler que les directives de la SANTÉ PUBLIQUE sont prioritaires et peuvent être modifiées en tout temps.

À notre fidèle commanditaire



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey
1205, rue de l'Église SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY (Québec) J0B 2T0
Téléphone : 819 848-2321 • Télécopieur : 819 848-2202
Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca
Site internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Heures d'ouverture
Lundi, mardi et jeudi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 13 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h

Mairesse
Thérèse Francoeur

Conseillers conseillère
Douglas Beard Simon Lauzière
Christian Girardin Jean-François De Plaen
Suzanne Dandurand Éric Provencher

Merci!

* Urgences : 911 *